

Montpellier

N°249
MAI 2001

Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

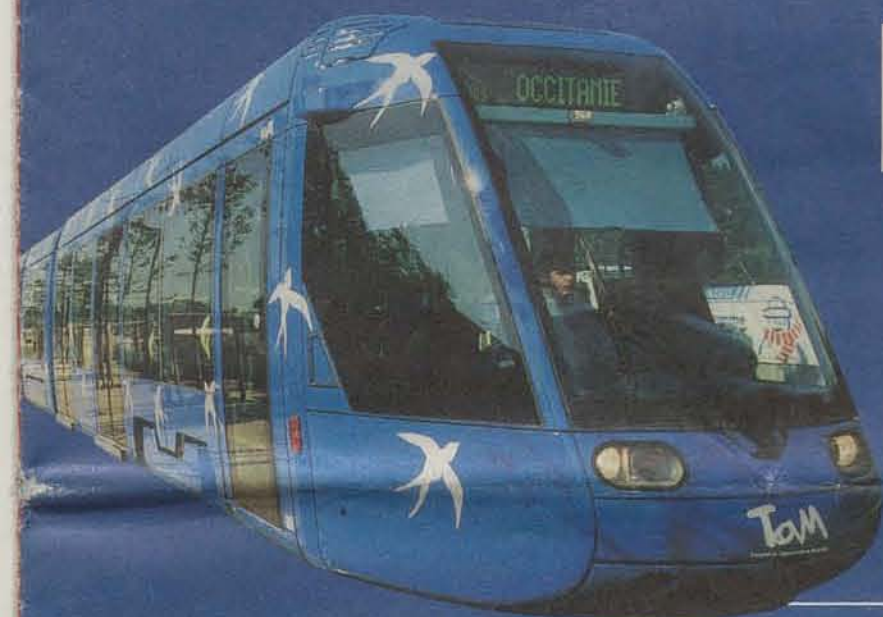


Concertation

sur toute la ligne pour

la 2^e ligne de tramway,

prochaine étape
du réseau du 21^e siècle



**3 GRANDES RÉUNIONS DE CONCERTATION
À MONTPELLIER EN MAI, JUILLET ET SEPTEMBRE 2001**

21 mai

15h

Salle des Rencontres

(Mairie de Montpellier)

10 juillet

17h

Salle des Rencontres

(Mairie de Montpellier)

14 septembre

17h

Salle des Rencontres

(Mairie de Montpellier)

Budget primitif 2001 de la Ville

Baisse de 2% des taux des 4 impôts.

Avec la baisse de 3% des mêmes 4 taux
en l'an 2000, la baisse des impôts est
de 5% en deux ans à Montpellier

Pratique

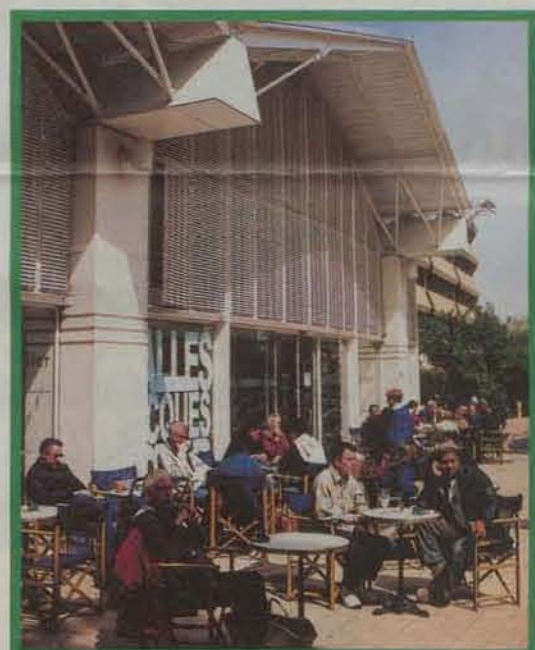
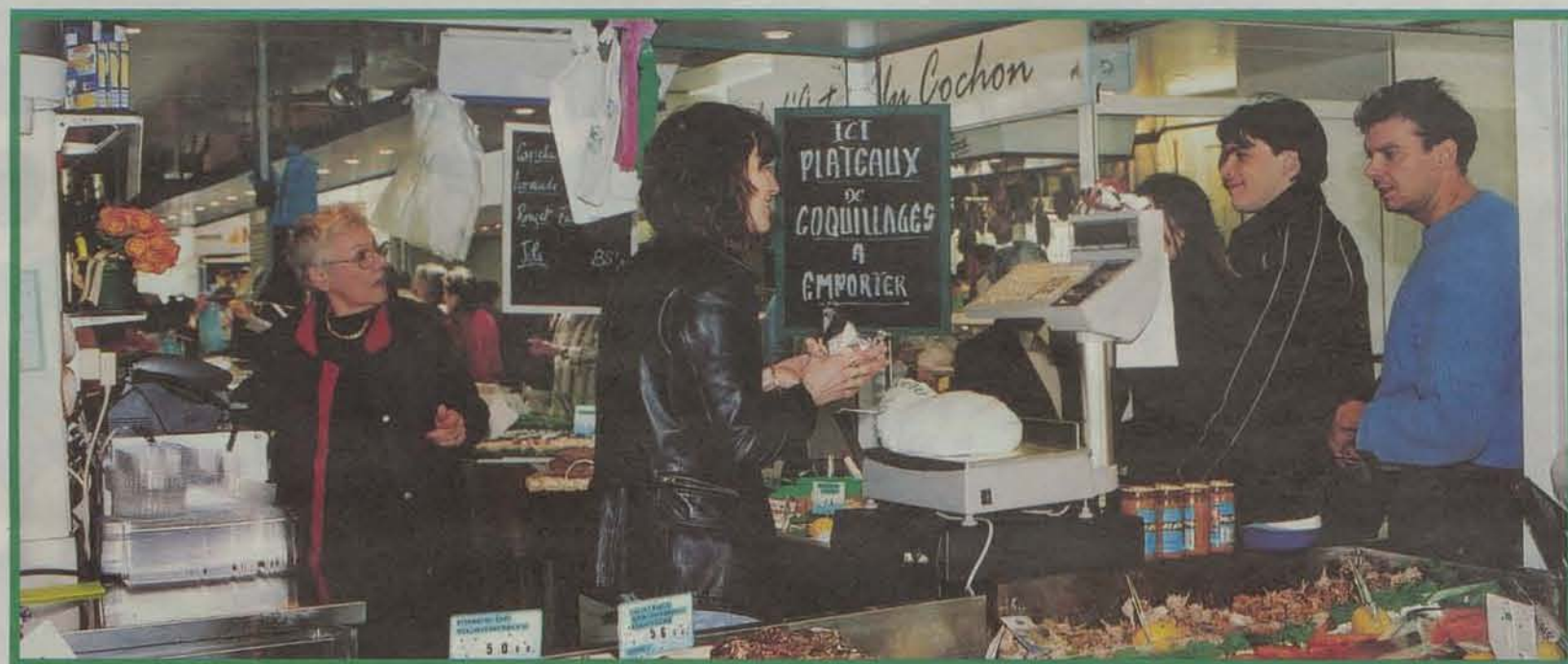
HORAIRE
• Les halles Jacques Cœur sont ouvertes au public de 8h à 20h30 du lundi au samedi et de 8h à 15h les dimanches et jours fériés.

DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN
• Station de tramway Léon Blum face aux halles.
• Station d'échange bus/tramway à proximité immédiate.

STATIONNEMENT
• Parking de surface du boulevard d'Antigone et parking souterrain du Nombre d'Or à proximité.

COMMERCES
• Coquillages
• Poissonnerie
• Boucherie
• Traiteur
• Charcuterie
• Boulangerie
• Fromagerie
• Fleuriste
• Presse : Loto
• Fruits et légumes
• Condiments et fruits secs
• Kebabs/plats cuisinés
• Caviar
• Café/Salon de thé/pâtisserie
• Produits du Sud Ouest
• Services minute
• Sandwicherie, saladerie, crêperie
• Traiteur italien
• Epicerie fine (ouverture dans le courant du mois de mai)
• Epicerie biologique (ouverture dans le courant du mois de mai)
• Traiteur asiatique

Halles Jacques Cœur : un nouveau lieu de convivialité au cœur d'Antigone



Les halles Jacques Cœur ont ouvert leurs portes au public le 19 janvier 2001. Construites par la Ville (coût : 19,5 MF dont 3,19 MF de subvention du Conseil Général de l'Hérault), elles se situent au cœur du quartier d'Antigone, au croisement du boulevard d'Antigone et de la rue Léon Blum, face à la station Léon Blum de la première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier. Obéissant à un concept totalement novateur (architectes : Robert Piteau et Jean-Luc Lauriol), ces halles sont organisées en deux entités distinctes : un bâtiment de halle proprement dit qui regroupe une vingtaine de commerces et une galerie qui abrite une dizaine de boutiques à dominante alimentaire ou de services. Cette partie boutique est abritée par un auvent dont la charpente est identique à celle de la halle, mais ou-

verte, permettant aux façades des boutiques de donner directement sur la rue. A l'intérieur de la halle, les étals ont été réalisés suivant un cahier des charges commun, afin d'assurer l'harmonie générale des façades, des banques et des bandeaux. Rendue indispensable par le développement de la ville à l'Est, avec les quartiers d'Antigone et de Port Marianne, la construction des halles Jacques Cœur permet de proposer à une population nouvelle des services identiques à ceux qui existent dans les autres quartiers grâce à un réseau complet de halles et de marchés. Trois mois seulement après leur ouverture, ces nouvelles halles ont d'ores et déjà pris une place de choix dans la vie quotidienne de nombreux consommateurs heureux d'y trouver des services de proximité et des produits de qualité.

Trois questions à Stéphan Senegas, commerçant, président du groupement d'intérêt économique des halles Jacques Cœur

"Les halles Jacques Cœur ont déjà leurs habitués"

Les halles Jacques Cœur ont ouvert leurs portes depuis maintenant un peu plus de trois mois. Est-il possible de dresser un premier bilan ?

Les halles Jacques Cœur ont bien démarré. Aujourd'hui, après trois mois d'ouverture seulement, on peut observer qu'une clientèle régulière s'est déjà constituée. C'est très bon signe. Ça signifie que les halles sont en train de prendre leur place, progressivement, dans la vie du quartier et, plus largement, dans celle de la ville.

Justement, quelle est la clientèle des halles Jacques Cœur ?

Nous avons une clientèle très variée. Beaucoup de gens du quartier, bien sûr, qui pren-

nent apparemment plaisir à se retrouver ici, mais aussi des touristes, des lycéens de Mermoz ou des gens qui travaillent dans le quartier. Ce mélange donne une ambiance très sympathique. L'arrivée des beaux jours, avec l'installation des terrasses, a d'ailleurs accentué l'aspect convivial des halles Jacques Cœur.

Vos clients vous font-ils part de leurs attentes, de leur satisfaction ?

D'une manière générale, la demande est de plus en plus forte pour des produits de qualité. Cela est encore plus vrai pour les clients qui font leurs courses dans des halles. D'après les échos que nous avons, les clients des halles Jacques Cœur sont sa-



tisfaits de la qualité des produits qui leur sont proposés ici. D'ailleurs, l'offre des halles va très bientôt s'enrichir grâce à l'ouverture de deux nouveaux commerces : une épicerie fine, dans les halles couvertes et une épicerie biologique, dans la galerie extérieure.

Les moyens de notre politique : pour un développement durable, des finances solides

En début de mandat, après la période des débats électoraux, il est bon que les Montpelliérains aient une présentation sereine de la situation des finances de leur ville.

En effet, toute politique municipale en matière de services à la population et d'aménagements urbains ne peut être conduite qu'en s'appuyant d'abord sur une politique financière et des méthodes de gestion qui assurent durablement les moyens pour réaliser ces projets. Ainsi, les résultats financiers acquis les années précédentes sont le gage de la capacité à tenir les engagements pris.

Deux approches existent pour apprécier une situation financière : d'une part l'évolution durant quelques années, et, d'autre part, la comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres villes de taille et de situation similaires.

Pour une ville comme Montpellier, les références sont les statistiques du Ministère de l'Intérieur. Malheureusement, celles-ci ont quelques années de décalage et à ce jour, par exemple, les dernières statistiques connues portent sur l'année 1998. Les études menées par l'Association des Maires des Grandes Villes de France (villes comptant plus de 100 000 habitants), qui sont plus à jour, nous fournissent des éléments pour l'exercice 2000.

Il faut bien sûr faire appel à quelques chiffres pour parler finances, mais présentons-les en perspective des questions que peuvent se poser les Montpelliérains.

LA GESTION DES SERVICES PUBLICS EST-ELLE ASSURÉE DE FAÇON EFFICACE, C'EST-À-DIRE AVEC UN NIVEAU DE CHARGES LE MOINS ÉLEVÉ POSSIBLE ?

Le niveau d'équipement de la ville de Montpellier et la qualité des services proposés sont tout à fait comparables, et même souvent supérieurs à ceux que l'on peut trouver dans des villes de même taille. Signalons seulement comme exemple, le stade de 35 000 places, la bibliothèque municipale centrale, le Corum Palais des Congrès avec l'Opéra Berlioz ou le réseau des 20 maisons pour tous et maisons de quartier pour les services de proximité.

Face à cela, regardons quelles sont les charges. Deux données peuvent résumer l'efficacité de la gestion à Montpellier en comparant avec la moyenne des grandes villes :

Total des charges de gestion courante par an et par habitant
Montpellier..... 4 987 F
Grandes villes..... 6 417 F

Frais de personnel par an et par habitant
Montpellier..... 2 509 F
Grandes villes..... 3 343 F

LA VILLE ASSURE-T-ELLE UN INVESTISSEMENT EN ÉQUIPEMENT PUBLIC QUI ASSURE À LA FOIS LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SERVICES AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CRÉATEUR D'EMPLOIS ?

La Ville de Montpellier connaît une croissance soutenue. Elle est la deuxième en France après Nantes.

Ce développement s'est réalisé tout en assurant la construction des équipements majeurs du niveau d'une métropole. Cet effort a représenté en moyenne un investissement de 480 millions de francs par an au cours des six dernières années.

La rénovation du Musée Fabre, qui vient d'être engagée, ré-

présente un des derniers grands projets à réaliser. Par contre, l'aménagement de la ville va se poursuivre dans une perspective de développement durable en faveur de la qualité de la vie dans une agglomération à taille humaine et pour soutenir l'activité économique avec la création d'emplois. Le niveau d'investissement antérieur correspond à ce qu'il est souhaitable de maintenir pour les années à venir.

LE NIVEAU ET LE MODE DE FINANCEMENT DE CES INVESTISSEMENTS PEUVENT-ILS ÊTRE ASSURÉS DURABLEMENT, EN PARTICULIER QUEL EST L'ENDETTEMENT CORRESPONDANT ?

Comme dans une entreprise, l'investissement peut être assuré par des ressources propres, l'autofinancement, ou, dans le cas d'une collectivité, par les subventions reçues. Le financement peut aussi en partie être complété par le recours à l'emprunt. Cela a été largement le cas jusqu'en 1995-1996.

Depuis, la santé financière de la ville a permis non seulement de ne plus emprunter mais aussi de se désendetter. Notre dette est ainsi passée de 1,7 milliard de francs à 700 millions en 2001.

Endettement par habitant en 2000
Montpellier..... 4 361 F
Grandes villes..... 7 048 F

ENFIN, QUELLE EST LA CHARGE DEMANDÉE AU CONTRIBUABLE MONTEPÉLIÉRAIN EN CONTREPARTIE DES SERVICES ET PRESTATIONS OFFERTS PAR LA VILLE ?

Bien entendu, toute dépense doit être couverte par des recettes. Hormis les dotations de l'Etat et les produits d'activité des services, la principale recette vient de la contribution des Montpelliérains, c'est-à-dire des impôts.

Il est difficile d'apprécier quel est le bon niveau de fiscalité. Pour le contribuable, celui-ci est toujours trop élevé. Procédons par comparaison.

En 2000, le produit fiscal par habitant et par an était à Montpellier de 3 310 F, pour les grandes villes, il est de 3 130 F.

La municipalité, prenant en compte la bonne situation financière de la ville conduit une politique de maîtrise fiscale. Après une baisse des impôts de 3% en 2000, ceux-ci baissent encore de 2% en 2001.

Pour les années à venir, l'objectif est de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel.

Pour résumer ces éléments chiffrés, on peut qualifier la politique financière de la ville de "cercle vertueux". La qualité de gestion dégage une épargne qui permet, d'une part, d'autofinancer les investissements sans emprunter, mais aussi de réduire la dette.

La baisse de la charge de la dette entraîne à son tour une augmentation de l'épargne et donc le déroulement de ce "cercle vertueux".

Cette politique est le gage de la capacité de la nouvelle équipe municipale à réaliser les engagements pris devant les électeurs au profit de la qualité de vie des Montpelliérains et du développement économique créateur d'emplois.

Georges Frêche
Député Maire de Montpellier

9 juin 2001

C'est la fête aux halles Jacques Cœur

Les commerçants des halles Jacques Cœur organisent le 9 juin 2001 une fête au cours de laquelle ils vous feront déguster leurs produits. Une bien belle occasion - pour celles et ceux qui ne les connaissent pas encore - pour découvrir les halles, rencontrer les commerçants et goûter les produits de qualité qu'ils proposent chaque jour à leur clientèle.

ALLÔ DIABÈTE :
LE DIABÈTE AU
BOUT DU FIL

Se trouver confronté au diabète n'est pas chose facile. Il faut apprendre à composer avec son traitement et faire face à un nouveau rythme de vie. Du savoir au savoir-faire, il y a souvent un fossé difficile à combler, alors, pour toutes celles et tous ceux qui sont concernés par le diabète et qui cherchent des réponses à leurs questions, il existe un numéro de téléphone, le 01 40 09 68 09. Allô Diabète, service proposé par l'Association Française des Diabétiques, met à disposition des patients et des professionnels de santé, du lundi au vendredi de 9h à 18h, une équipe composée d'un diabétologue, une diététicienne, une infirmière, un spécialiste de la sexualité et une assistante sociale pour faire face aux interrogations. Allô Diabète : 01 40 09 68 09.

PORTE-MONNAIE
ÉLECTRONIQUE

Moneo, nouveau moyen de paiement pour les petits achats de la vie quotidienne, a fait son apparition à Montpellier le 17 avril dernier. Avec ce porte-monnaie électronique (la fonction Moneo peut être "implantée", au choix, sur la puce de votre carte bancaire habituelle ou sur celle d'une carte spécifique Moneo), plus besoin de chercher pièces ou billets au fond de ses poches. Autre avantage, Moneo fonctionne en francs et en euros, ce qui permettra de réduire de façon significative la manipulation de monnaie et les risques d'erreur de conversion lors du passage à l'euro en janvier 2002. Informations : auprès de votre agence bancaire.

INFOS AGE D'OR

Le bureau "Age d'Or" informe que le loto prévu le jeudi 21 juin 2001 est annulé. Pour ce qui est des voyages, un séjour est prévu du 10 au 14 juin au départ de Montpellier pour la visite des châteaux de la Loire. Au programme : Tours, Villandry, Saumur, Chenonceaux, Amboise... Renseignements et inscriptions au bureau de l'Age d'Or : 04 67 34 70 80.

Le jardin archéologique : un nouvel espace vert au centre ville

La ville a choisi de mettre en valeur les précieux vestiges découverts au pied de la muraille de la ville lors de la construction du tramway en aménageant un jardin archéologique sur le site même. L'occasion de connaître la passionnante histoire de Montpellier la médiévale.



Que pourra-t-on voir dans le jardin archéologique et quand pourra-t-on le visiter ?

Le site du jardin archéologique correspond à l'ancien îlot de "l'Arquebuse" formé par la rue du Prix, située à proximité de l'escalier longeant le Corum, la rue du Faubourg de Nîmes et la rue de l'Arquebuse ouverte au XVIII^e siècle le long du

fosse. Cet îlot est appelé à devenir un espace vert, un nouvel espace de détente recouvert d'essences végétales méditerranéennes (palmiers, cyprès, lauriers roses...) et sera visible dès le début du mois de juin. La porte du Pila Saint-Gély, vestige majeur du jardin archéologique, qui marquait l'entrée royale de la ville, va être reconstituée en partie dès ce printemps et sera achevée fin juin. Le double passage piétonnier et charretier sera matérialisé par des ponts fixes qui franchiront un large fossé creusé à quelques mètres de sa position historique. Les soubassements de l'église de l'hôpital de Saint-Esprit seront, quant à eux, minutieusement remontés à proximité de leur implantation d'origine. Cette reconstitution prévue cet été, inclura la réalisation d'autres espaces verts à proximité et une partie du Cami Romieu qui permettait d'arriver aux portes de la ville. Celui-ci sera reconstitué en "caladons", reproduisant l'aspect irrégulier du chemin pavé de l'époque et nous permettra de marcher sur les traces des docteurs, orfèvres, drapiers, artisans du cuir, rois, papes... ou pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle.

Qu'a-t-on découvert lors des fouilles ?

Le faubourg de Nîmes était particulièrement riche en activités artisanales. Parmi celles-ci, outre les métiers de la route et des voyageurs avec le Cami Romieu et certainement celui de l'eau avec le Verdanson tout proche, s'exerçait à cet endroit, une intense activité potière, puis faïencière. L'atelier de potier découvert appartenait à la famille Boissier, célèbre dynastie de potiers et faïenciers montpelliérains entre la fin du XVI^e et la fin du XVIII^e siècle. Cette découverte d'une richesse exceptionnelle s'ajoute à celle, déjà révélée un an auparavant, d'un four datant de 1595 qui appartenait à la famille Favier.

Les deux fours exhumés, en excellent état de conservation, sont en brique à combustion verticale du milieu du XVIII^e siècle. Ils seraient les deux seuls "fours à gorge" connus à ce jour. A l'intérieur de leurs chambres à combustion, se trouvaient plusieurs pièces de vaisselle entières, dont neuf vases à eau appelés orjoles et un grand nombre d'accessoires qui permettent de reconstituer les modes d'entfouement, notamment ceux destinés à protéger les motifs et les couleurs des faïences. Sur le site des fouilles, de nombreux morceaux de "frites", l'un des composants de la glaçure de la faïence ont été retrouvés. Leur étude permettra de mieux connaître les secrets de la faïencerie montpelliéraine et notamment celle dite à "fond jaune" qui a connu son apogée au début du XVIII^e siècle grâce à la pharmacopée.



Intérieur voûté d'un four, tel qu'il a été découvert lors des fouilles

29 MAI

Opération immeubles en fête

"Et si j'invitais mes voisins à prendre un verre !"

Mardi 29 mai est un grand jour, c'est ce jour-là en effet qu'aura lieu l'opération Immeubles en fête, cette journée organisée au niveau national, consacrée aux relations de bon voisinage. Son objectif : inciter les gens à se rencontrer et à se connaître, enclencher un processus destiné à rompre l'isolement et l'indifférence pour mieux vivre dans sa rue ou son quartier. Dans les cours, les halls d'entrée et les appartements, dans les rues et dans les jardins, on se retrouvera autour d'un verre entre voisins. L'occasion d'échanger un sourire, un bonjour. Le prétexte pour nouer un contact, établir un dialogue, se rendre des petits services. Immeubles en fête, c'est la fête des voisins, la fête des quartiers. Le mode opératoire pour y participer ? Simplement ouvrir sa porte pour s'ouvrir aux autres. Le 29 mai, en invitant vos voisins à prendre un verre ou en acceptant leur invitation, vous apportez une pierre à cette opération destinée à rendre notre ville plus chaleureuse, plus humaine et tellement plus conviviale !

Comment participer ?

Soyez le Relais Immeubles en fête

Invitez vos voisins le mardi 29 mai 2001 au soir pour prendre l'apéritif dans le hall, la cour de votre immeuble, le jardin de votre maison ou votre appartement. Vous pouvez vous regrouper avec d'autres personnes afin d'organiser ensemble cette soirée. N'hésitez pas à mobiliser vos amis pour qu'ils organisent aussi cet événement dans leur immeuble ou leur maison.

Vous trouverez en Mairie l'affiche "Immeubles en fête" sur laquelle vous inscrirez votre nom, ainsi que des tracts pour vos amis et connaissances.

DU 25 MAI AU 22 JUIN

Maisons pour tous : demandez le programme !

Maison pour tous George Sand

Jusqu'au 25 mai : exposition de tissage et de peinture sur tissus. Du 11 au 22 juin : exposition des élèves des ateliers de M. Mismouli. 20 juin : spectacle de danses traditionnelles, 21h, théâtre Jean Vilar.

Maison de quartier Pierre Azéma

8 juin : repas de quartier, à partir de 19h, rue André Malraux. 21 juin : audition musicale dans le cadre de la fête de la musique, de 18h à 20h, dans la salle des sports.

Maison pour tous Voltaire

8 juin : fête de la Maison pour tous et du comité de quartier Pasquier/Jean Monnet, 12h, à la Maison pour tous et dans le square Jean Monnet.

Maison pour tous Jean-Pierre Caillens

Jusqu'au 25 mai : exposition "Folies Bergères", salle polyvalente.



Maison pour tous Boris Vian

9 juin : fête du quartier Les Alguerelles/La Rauze organisée avec le comité de quartier. 16 juin : fête de fin d'année des activités de la Maison pour tous, de 14h à 20h. 27 juin : fête du centre de loisirs, de 14h à 21h.

Maison pour tous Marcel Pagnol

15 et 16 juin : fête du quartier organisée en collaboration avec le comité de quartier.

Maison pour tous Marie Curie

13 juin : fête de fin d'année des ateliers de la Maison pour tous, à partir de 14h, salle polyvalente. 21 juin : feux de la Saint Jean organisés par le comité de quartier.

Maison pour tous Albert Camus

9 juin : fête du quartier Croix d'Argent organisée avec le comité de quartier, de 8h à 23h. 20 juin : fête de fin d'année des ateliers de la Maison pour tous, de 14h à 23h dans le parc Tastavin. 13 juillet : fête du quartier Mas Drevon organisée par la Maison pour tous, le comité de quartier et la Maison des rapatriés, parc Tastavin, à partir de 19h.

Maison pour tous Paul Emile Victor

26 mai : concerts de rock enfants organisés dans le cadre de la Semaine Franco-Allemande en collaboration avec la Maison de Heidelberg et le collège Las Cazes, salle du chai, à 13h30, 15h et 18h.

Maison pour tous Fanfonne Guillerme

Du 28 mai au 1^{er} juin : exposition de chapeaux. 22 juin : fête de fin d'année des ateliers de la Maison pour tous au théâtre Jean Vilar.

Maison pour tous Albertine Sarrazin

16 juin : fête de la Maison de quartier et repas de quartier organisés avec les associations du quartier, parc de la Guirlande.

Maison pour tous Michel Colucci

19 juin : concert de l'atelier de musique organisé par les Maisons pour tous Colucci, Marcel Pagnol, André Chamson et St Exupéry. 20h30, théâtre Jean Vilar. 22 juin : fête de quartier organisée avec le comité de quartier et le club de taekwon do.

Maison pour tous Antoine de Saint Exupéry

9 juin : fête de quartier et fête de la Maison pour tous organisées avec le comité de quartier Recambale Ouest.

Maison pour tous Léo Lagrange

29 mai : gala de l'école de théâtre adultes de la Maison pour tous, de 21h à 23h, théâtre Jean Vilar. 30 mai : gala de l'école de théâtre enfants, de 19h30 à 22h, théâtre Jean Vilar. 14 juin : gala de l'école de musique, de 20h à 23h, théâtre Jean Vilar. 19 juin : théâtre d'improvisation, de 21h à 23h, salle polyvalente.

LA CROIX ROUGE
FRANÇAISE LANCE
UN APPEL

Grandes catastrophes, accidents météorologiques, travail quotidien auprès des plus démunis ou au profit des personnes âgées, sécurité lors des grands rassemblements de foules... Face à des missions qui ne cessent d'augmenter, la Croix Rouge Française a besoin de davantage de secouristes. Chacun, chacune, peut devenir volontaire en acceptant de donner un peu de son temps. Informations : Croix Rouge Française, Délégation Départementale de l'Hérault, 14, rue Baqué, 34070 Montpellier. Tél. : 04 67 58 21 00.

ISIM
BEACH VOLLEY 2001

Les étudiants de l'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier organisent la 8^e édition de l'ISIM Beach Volley qui se déroulera les 25, 26 et 27 mai 2001 sur la plage de La Grande Motte. Cette compétition qui s'adresse aux étudiants des grandes écoles françaises et des universités européennes comprend deux tournois organisés en parallèle : un tournoi féminin et un tournoi masculin incluant des équipes mixtes. Informations. Tél. : 04 67 14 90 97. E-mail : beach@bde-isim.com

JOURS DU NEZ
ROUGE 2001

Du 8 au 10 juin 2001, les bénévoles de la FMO (Fédération des Maladies Orphelines) vous invitent à participer à la 6^e édition des Jours du Nez Rouge au profit de la recherche sur les maladies génétiques rares qui affectent les enfants. Quelques rendez-vous à Montpellier et dans les environs : 8 et 9 juin de 10h à 17h30 à l'hôpital Arnaud de Villeneuve (point d'information et de vente), 8 juin à 20h30 au Foyer Rural de Prades le Lez (tournoi loisir de tennis de table avec la participation de Stéphanie Palasse, championne de France et d'Europe Handisport), 9 juin sur la place de la Comédie et 10 juin sur le marché de Lattes. Informations : 04 67 86 28 09.

PRÊT DE LA GALERIE MUNICIPALE SAINT RAVY

La Ville de Montpellier met à la disposition des artistes la salle Saint Ravy, située place Saint Ravy, dans le centre historique de Montpellier. Ce lieu est prêté gratuitement pour une durée de 15 jours. Pour pouvoir exposer en 2002, l'artiste doit présenter un dossier qui sera soumis à la commission d'attribution compétente. Dossier de candidature : Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Montpellier, 66, allée Bonnier de la Mosson, 34080 Montpellier avant le 1^{er} juin 2001. Infos : 04 67 40 74 32.

VACANCES POUR TOUS AVEC LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'HERAULT

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Hérault propose un choix important de séjours en France ou à l'étranger, des vacances en famille, en villages de vacances, hôtels clubs, locations, et pour les jeunes, des séjours au départ de Montpellier. Informations : Vacances pour tous/FOLH, 40, rue du faubourg Saint Jaumes, 34967 Montpellier cedex 2. Tél. : 04 67 04 34 84/88.

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LA RÉGIE DES MAISONS POUR TOUS

La Régie des Maisons pour tous de la Ville de Montpellier a déménagé. Nouvelles coordonnées : Régie des Maisons pour tous, 16, rue de la République, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 13 21 50. Fax : 04 67 13 21 60.

LES ROSES DE FLAUGERGUES

Les 19 et 20 mai, de 10h à 19h, le château de Flaugergues accueille la rose dans tous ses états avec des expositions, des conseils de culture, des conférences, un café littéraire, une librairie spécialisée, mais aussi des ventes de plants, de fleurs coupées, de parfums, de salades et confitures... (entrée : 30 F). Renseignements : association Etat des Lieux 04 67 96 19 53.

"Sud-Est : les hommes de l'année"

Economiste



Le Prix du projet

A Montpellier, le tramway de Georges Frêche ne rame pas

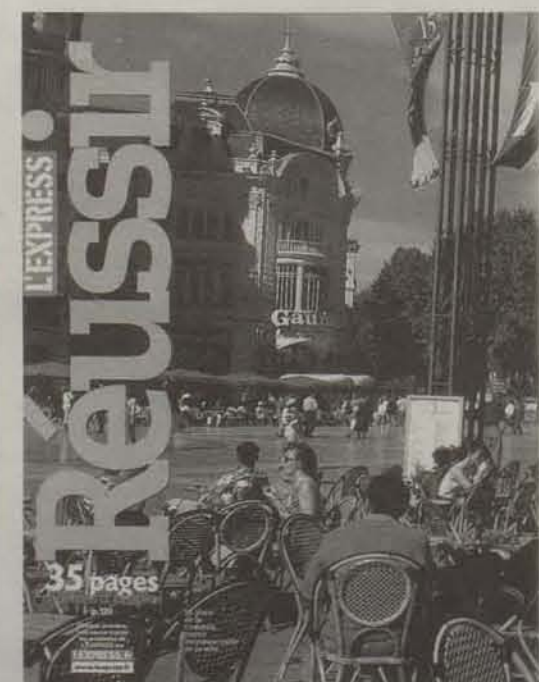
LE TRAMWAY DE MONTPELLIER NE RAME PAS

Construit sur une diagonale de 15 kilomètres entre la Paillade et Port-Marianne, le tramway transporte aujourd'hui 72 000 passagers par jour. Une greffe réussie, malgré des débuts difficiles.

Par Jean Lelong

Georges Frêche, président du district de Montpellier, aime à énumérer les "cinq zéros" du tramway : pas de dépassement de coût, pas d'accident grave du travail, pas de retard, pas d'augmentation du prix du ticket de bus-tram, pas d'augmentation des impôts. De fait, le tramway a réussi son rendez-vous avec Montpellier. Il l'a même anticipé. Début juillet 2000, les rames bleu azur aux hirondelles blanches habillées par les designers Garouste et Bonnetti se sont lancées sur la nouvelle ligne avec trois mois d'avance sur le calendrier. Le parcours ? Une diagonale de 15 kilomètres tracée entre les deux pôles opposés du développement montpelliérain. Au nord-ouest, la Zup de la Paillade, construite dans les années 60 pour absorber l'explosion démographique de la ville. Au sud-est, Port-Marianne, un quartier émergeant appelé à symboliser l'avancée de Montpellier vers la mer.

L'EXPRESS



ADOPTÉ PAR LES HABITANTS

Après les balbutiements du début (des pannes inopinées liées au rodage du Citadis, la nouvelle génération de tramways développée par Alstom) et malgré quelques réactions dissonantes (des riverains trouvent les machines trop bruyantes), les Montpelliérains ont vite pris le pli. La Tam (Transport de l'agglomération de Montpellier) misait sur 65 000 voyageurs par jour. Neuf mois après sa mise en service, le tram enregistre un trafic quotidien de 72 000 passagers en moyenne. Presque autant que le réseau des bus (83 000 voyageurs). Du coup, le district a décidé de lever plus rapidement que prévu une option inscrite dans le contrat passé avec Alstom : les vingt-huit rames en service seront prochainement allongées de 10 mètres. La greffe réussie du tramway à Montpellier est le résultat d'une triple performance. Un succès politique, d'abord. Le lancement du projet, en 1995, a été voté à l'unanimité par les représentants des quinze communes du district. Certes, une débat devant le conseil municipal de Montpellier aurait été moins consensuel, mais le budget de la ville n'a pas été mis à contribution. La chambre de commerce et d'industrie souvenant prompt à ferailer contre les choix urbanistiques du maire de Montpellier, s'est elle-même ralliée à la cause, après avoir pris la température de l'opinion via un sondage Sofres.

La réussite est aussi technique et financière. Le budget fixé à 2,3 milliards de francs, a été tenu. Le district a été servi, il est vrai, par des circonstances favorables : le chantier a été engagé en pleine crise, quand les taux d'intérêt étaient bas et les projets rares. Cette conjonction a permis au maître d'ouvrage de ne pas dépasser le montant des enveloppes prévu lors des adjudications et de bénéficier de conditions financières avantageuses. "Nous avons obtenu des marges réduites au minimum", commente Jacques Vallet, directeur général du district. "Nous le devons au contexte économique, mais aussi à la qualité de la signature du district" le chantier lui-même s'est déroulé sans heurts. "Il y a eu un bon allotissement de la commande et une coordination efficace des travaux" souligne Gérard Maurice, président de la fédération régionale des travaux publics. Du coup, les entreprises locales ont

pu montrer qu'elles étaient capables de mener un projet de cette envergure en respectant les prix et les délais.

UNE DÉMARCHÉ DE VINGT ANS

Mais la principale clé du succès est l'intégration du tramway dans un projet de développement urbain. "C'est l'aboutissement d'une démarche engagée il y a vingt ans", insiste Raymond Dugrand, adjoint à l'urbanisme de Georges Frêche de 1977 à 2001. "Il faut 20 millions de voyageurs pour faire fonctionner un tramway", explique-t-il. Lorsque nous sommes arrivés à la mairie, les bus transportaient 10 millions de passagers par an. Il fallait donc concentrer le développement urbain sur un même axe pour atteindre le seuil nécessaire. Cela permettait d'autre part d'éviter l'asphyxie du centre-ville." La première ligne dessert ainsi la plus grande partie des équipements publics. Elle irrigue Port-Marianne, raccroche la Paillade à la ville et fera naître à proximité de la Zup un nouveau quartier de 2 000 logements. Malbosc. Entre ces deux extrêmes, le tramway aura contribué à transformer en centre-ville une partie de l'espace public.

• Deux lignes supplémentaires doivent compléter le réseau. La seconde, qui traversera la ville d'est en ouest, a démarré sur une fausse note : une erreur administrative a contraint le district à lancer un nouveau concours de maîtrise d'œuvre. ce contretemps, dit-on, ne devrait pas empêcher la ligne d'entrer en service à la date prévue : fin 2005.

Le jury

Le jury 2001 du palmarès des hommes de l'année du Grand Sud-Est s'est réuni le 16 février à Marseille, sous la présidence de Yannick le Bourdonnec, directeur de la rédaction du Nouvel Economiste. Ont participé au vote : • Christian Apothéloz, Le Nouvel Economiste à Marseille • Michel-Philippe Baret, La Provence • Allette de Broqua, Le Figaro • Brigitte Chailiol, Les Echos • Frédéric Dubessy, La Tribune • Jean-Claude Gallo, Objectif Languedoc Roussillon • Hubert Huertas, France Inter - France Info • Marion Lacombe, M6 • Hélène Lefranc, Sud Infos • Michel Raphaël, Contact, Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence • Loïc Vennin, Agence France-Presse

grâce aux sortilèges médiatiques. Tous semblent avoir noué avec Montpellier une solide relation de plaisir. Soleil, mer, exubérance culturelle : la séduction opère vite et intensément (...)

(...) "Dans cette ville, on a la sensation de mieux vivre", s'enthousiasme Jean-Dominique Séval, directeur commercial et du marketing de l'institut de l'audiovisuel et des Télécommunications en Europe (Idate), venu, il y a quatre ans, du XIV^e arrondissement de Paris. (...)

(...) A peine installés, les cadres néo-Montpelliérains savent profiter de l'imposant réseau des Maisons pour tous, à la fois bibliothèques et médiathèques. Richard Ouaknine est devenu un adepte de la piscine olympique d'Anigone dessinée par l'architecte catalan Ricardo Bofill. Tous sont épatés par le foisonnement de l'offre culturelle : chaque semaine, par dizaines, des concerts, des pièces de théâtre, des spectacles chorégraphiques, des expositions, des conférences... (...).

Concertation

sur toute la ligne pour la 2^e ligne de tramway,



prochaine étape du réseau du 21^e siècle

À MONTPELLIER, 3 GRANDES RÉUNIONS DE CONCERTATION

21 mai
15h

salle des Rencontres
(Mairie de Montpellier)

10 juillet
17h

Salle des Rencontres
(Mairie de Montpellier)

14 septembre
17h

Salle des Rencontres
(Mairie de Montpellier)



Concertation sur le tracé de la 2^e ligne de tramway : projet à l'étude

Calendrier

- Concertation : 2000/2002
- Dossier de prise en considération : 2^e semestre 2001
- Etudes techniques : 2001/2002
- Déclaration d'utilité Publique : fin 2002
- Construction de la 2^e ligne : 2003/2005
- Essais : 2005
- Mise en service : 2006

La 2^e ligne en bref

- 19 km de long et 5 communes traversées selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest : Jacou, Le Crès, Castelnau le Lez, Montpellier et Saint Jean de Védas.
- Des trajets plus directs et des correspondances avec la ligne n° 1.
- Des échanges tramway/vélos favorisés avec l'implantation de 8 parkings tramway supplémentaires.
- Des connexions facilitées avec les lignes suburbaines et départementales en provenance du Nord et du Sud de l'agglomération.

A terme, 3 lignes connecteront l'agglomération de Montpellier

- Ligne 1 : Mosson/Odysseum (Montpellier). Mise en service le 3 juillet 2000. Prolongement mis à l'étude vers la future gare TGV et l'aéroport Montpellier Méditerranée.
- Ligne 2 : Jacou/Le Crès/Castelnau le Lez/Montpellier/Saint Jean de Védas. Mise en service prévue : 2006.
- Ligne 3 : Juvignac/Montpellier/Lattes/Palavas. Mise en service prévue : 2010.

Expositions

Des expositions sont en place pour répondre à toutes vos questions sur la deuxième ligne de tramway.

- Au District de Montpellier, 50, place Zeus (rue Léon Blum dans le quartier d'Antigone), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- A l'Opéra Comédie, du lundi au samedi de 14h à 19h.



Variantes sur Montpellier Nord

- Avenue de la Justice de Castelnau, rue de Montasinos, rue du Jeu de Mail des Abbés jusqu'au croisement avec la rue Beau Séjour (voir ensuite les différentes variantes pour le quartier des Beaux Arts)
- Avenue de la Justice de Castelnau, avenue Saint Lazare et avenue de Nîmes jusqu'au Corum (1)

Variantes dans le quartier des Beaux Arts (à partir du croisement entre la rue du Jeu de Mail des Abbés et la rue Beau Séjour)

- Rue du Jeu de Mail des Abbés, avenue Saint Lazare et avenue de Nîmes (2)
- Rue Beau Séjour, rue de Substantion, rue Yehudi Menuhin et avenue de Nîmes (3)
- Rue Beau Séjour, rue de la Cavalerie, rue de la Poésie, rue du Marché aux Bestiaux et avenue de Nîmes (4)
- Rue Beau Séjour, rue de la Cavalerie, rue Bernard Déléclieux et Avenue de Nîmes (5)
- Rue Beau Séjour, rue de la Cavalerie, rue Proudhon et rue de la Font du Pila St Gély (6)
- Rue Beau Séjour, rue de Substantion et rue de la Font du Pila St Gély (carte en vignette)

En traversée du quartier des Beaux-Arts

L'examen des possibilités de tracés de la 2^e ligne de tramway empruntant les différentes voiries qui, depuis l'avenue de Montasinos, rejoignent l'avenue Saint Lazare ou l'avenue de Nîmes, a conduit, notamment après la réunion de concertation tenue dans le quartier le 24 janvier 2001, à prendre en compte un nouveau tracé alternatif empruntant la rue de Substantion, entre la rue Beau Séjour et le quai du Verdanson (extrait de la délibération n°52 du Conseil de District du 27 avril 2001, relative à la poursuite de la concertation sur la 2^e ligne de tramway).

Variantes en centre ville

- Tronc commun avec la ligne 1 entre Corum et place Albert 1^{er}, puis, boulevard Henri IV et boulevard du Jeu de Paume
- Tronc commun avec la ligne 1 entre Corum et Gares
- Rue du Professeur Vallois, avenue Jean Mermoz, rue Léon Blum, et boulevard de Strasbourg
- Rue du Professeur Vallois, longement du Lez, carrefour de l'Aéroport International, tronc commun avec la ligne 1 sur rue Poseidon, boulevard de Strasbourg et rue du Pont de Lattes
- Rue du Grand Saint Jean, avenue Georges Clémenceau et rue du Mas de Lemasson
- Gare, avenue de Maurin, boulevard Pedro de Luna, avenue de Villeneuve d'Angoulême

Entre le boulevard de Strasbourg et le Pont de Sète

En alternative au tronçon boulevard de Strasbourg, place Carnot, Pont de Sète, prise en compte d'un itinéraire rue du Pont de Lattes, rue Jules Ferry, parking de la Gare. Cette nouvelle variante présente l'avantage d'assurer une correspondance intéressante avec la 1^{re} ligne au rez de chaussée de la Gare SNCF. Le parking en superstructure de la Gare pourrait voir son rez de chaussée aménagé en station pour la 2^e ligne de tramway et pôle d'échange avec les autobus, affirmant le rôle de la Gare en pôle intermodal (extrait de la délibération n°52 du Conseil de District du 27 avril 2001, relative à la poursuite de la concertation sur la 2^e ligne de tramway).

Dans le secteur Antigone - Consuls de Mer

Il convient également de prendre en compte un nouveau tracé alternatif qui emprunte le Chemin de Moularès, puis l'avenue du Comté de Melgueil, entre la place Faulquier et le début du boulevard de Strasbourg (extrait de la délibération n°52 du Conseil de District du 27 avril 2001, relative à la poursuite de la concertation sur la 2^e ligne de tramway).



Pour la variante de tracé contournant le centre historique par l'Est

• Entre la place du 11 novembre et le boulevard de Strasbourg
En alternative au tronçon avenue Mermoz - avenue du Pont Juvénal, prise en compte d'un tracé prolongeant l'avenue Léon Vallois jusqu'au Lez, avec retour par la rue Poseidon avant de rejoindre l'entrée du boulevard de Strasbourg. Cette nouvelle variante permet de desservir les quartiers situés au bord du Lez et de chaque côté de ce dernier (Les Aubes, Antigone et La Pompiègnane) grâce à la construction d'une nouvelle passerelle au dessus du cours d'eau (extrait de la délibération n°52 du Conseil de District du 27 avril 2001, relative à la poursuite de la concertation sur la 2^e ligne de tramway).

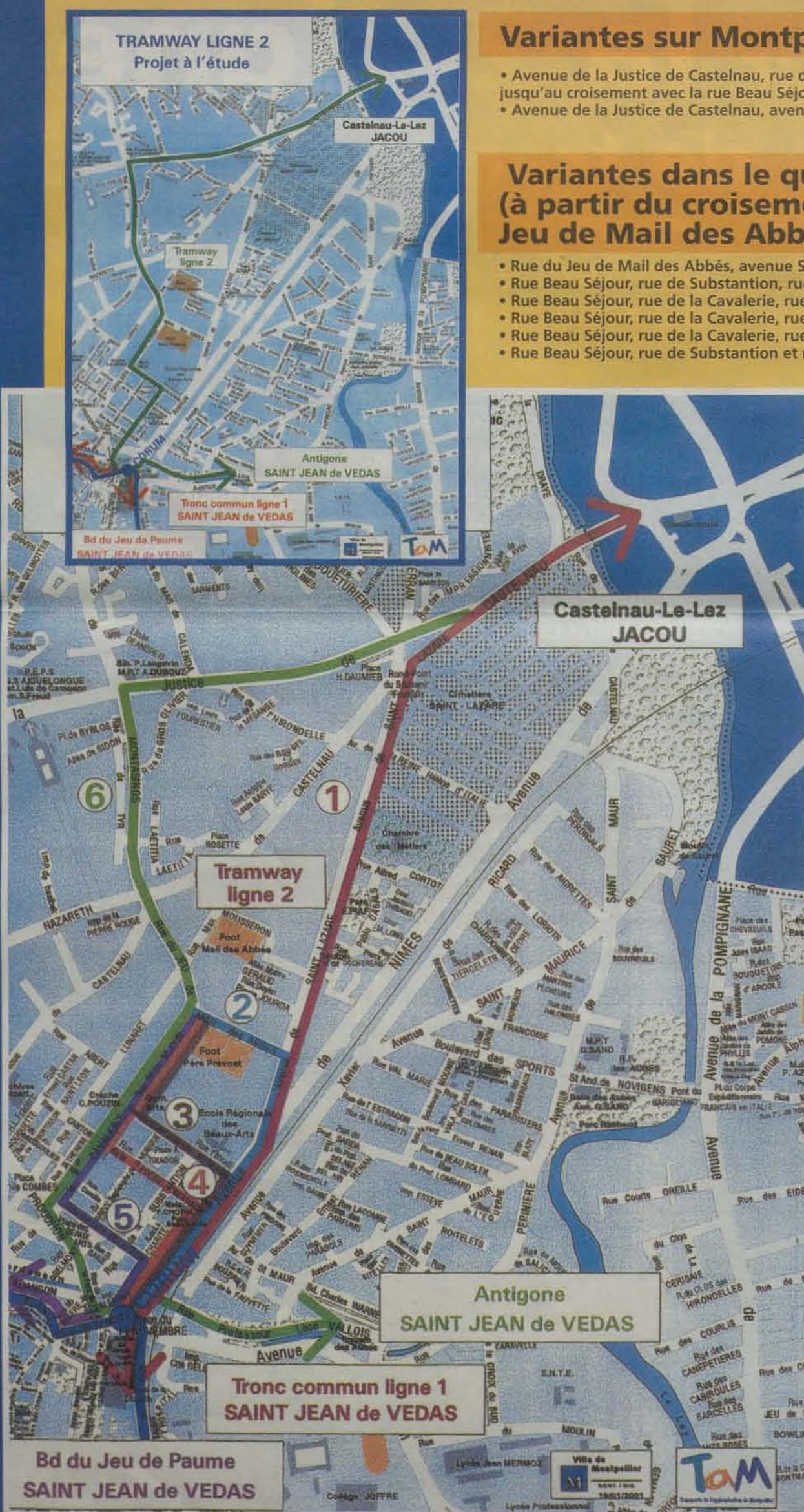
• Pour la partie de tracé entre la Gare et le Mas Devon
En alternative au trajet rue du Grand Saint Jean - Clémenceau jusqu'au Mas Devon, prise en compte d'un itinéraire par l'avenue de Maurin et le boulevard Pedro de Luna pour constituer une solution alternative, en continuité de la nouvelle variante déjà citée. Il nécessite toutefois une reprise des ouvrages du carrefour de la Perruque pour maintenir un gabarit suffisant sur l'avenue de Maurin (extrait de la délibération n°52 du Conseil de District du 27 avril 2001, relative à la poursuite de la concertation sur la 2^e ligne de tramway).

Variantes sur Montpellier Sud

- Passage au Nord Ouest de l'ancienne voie ferrée
- Avenue du Colonel Pavelet, ancienne voie ferrée
- Zone industrielle du Mas d'Astres, passage au Sud Est de l'ancienne voie ferrée

Pour la partie de tracé sur Montpellier Sud

La procédure d'utilisation de la voie ferrée entre l'avenue du Colonel Pavelet et Saint Jean de Védas apparaît juridiquement très complexe. Si le projet n'était pas réalisable dans de bonnes conditions, il deviendrait inutile de longer l'avenue du Colonel Pavelet et des itinéraires alternatifs vers Saint Jean de Védas de part et d'autre de la voie ferrée deviendraient nettement attractifs (extrait de la délibération n°52 du Conseil de District du 27 avril 2001, relative à la poursuite de la concertation sur la 2^e ligne de tramway).





Le programme d'investissements 2001 (36,7 MF H.T.) de TAM va notamment permettre de poursuivre le renouvellement et la modernisation du parc de véhicules : 20 nouveaux bus fonctionnant au GNV vont être achetés, ce qui portera leur nombre à 60. D'autres opérations pourront aussi être menées comme, par exemple, le développement des équipements monétiques et leur adaptation pour le passage à l'euro, la maintenance des bâtiments et des équipements des ateliers, et également l'équipement des bus.



Trois questions à Christophe Moralès, Vice-président du District, Président de TAM

La concertation sur la 2^e ligne de tramway se poursuit avec, notamment, l'organisation de trois grandes réunions d'information. Pouvez-vous nous en préciser les enjeux ?

La concertation, qui a démarré depuis maintenant plusieurs mois, est pour nous une priorité et les trois réunions qui vont se dérouler le 21 mai, le 10 juillet et le 14 septembre 2001 dans la salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier ont pour objet d'associer, de la manière la plus large possible, le public à la réflexion sur le tracé de la 2^e ligne de tramway. Toutes les variantes doivent être étudiées et présentées au public, le but étant d'aboutir, à la fin de l'année, à la validation d'un tracé préférentiel.

Concernant la première ligne de tramway, quel est le bilan quelques semaines avant le premier anniversaire ?

La première ligne connaît un succès formidable. La fréquentation atteint les 75 000 voyageurs par jour, ce qui est très nettement supérieur aux objectifs affichés lors de la mise en service commerciale. C'est la raison pour laquelle le Conseil de District a voté, le 27 avril dernier, l'achat de deux nouvelles rames et l'allongement de toutes les rames pour les porter de 30 à 40 mètres. Nous aurons donc à terme 30 rames, chacune pouvant accueillir 320 voyageurs (contre 220 à l'heure actuelle), pour assurer le fonctionnement de la ligne 1. Par ailleurs, ce même Conseil de District a également approuvé un programme d'opération qui comporte différentes mesures très importantes pour la 1^{re} ligne. Ce programme, intitulé Extension "Est", prévoit par exemple, pour les opérations les plus significatives, une première étape de prolongement de la ligne 1 qui se poursuivra ultérieurement en direction de la future gare TGV et de l'Aéroport Montpellier Méditerranée, ainsi que l'aménagement de différentes stations dont la réalisation avait été différée et qui seront réalisées au rythme du développement urbain des secteurs concernés en cohérence avec le Plan de Déplacements Urbains que le District est en train d'élaborer. Cette extension permettra aussi de renforcer l'harmonisation et la complémentari-

té avec les autres réseaux de transports en commun, notamment avec les réseaux urbains et départementaux.

Succès pour la première ligne de tramway, concertation pour la seconde ligne... Et pour les bus, quelle est l'actualité ?

Le rôle des bus demeure très important au sein du réseau de transports en commun de l'agglomération de Montpellier, même si c'est le tramway qui en constitue maintenant l'ossature. Dans ce domaine, nous poursuivons notre programme d'investissement en finançant cette année la 3^e tranche d'acquisition d'autobus fonctionnant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), carburant non polluant. Avec les 20 véhicules achetés cette année, nous disposons de 60 bus au GNV ce qui représente environ la moitié de notre flotte. Le renouvellement des bus, qui est un élément important de la modernisation du réseau, se poursuivra au cours des prochaines années.

TAM en chiffres

- 1 ligne de tramway (15,2 km)
- 26 lignes de bus représentant 320 km de réseau et desservant 15 communes grâce à 150 points d'arrêt
- 46 millions de voyageurs transportés chaque année
- 10 millions de km parcourus par an
- 400 conducteurs
- TAM gère la gare routière qui voit chaque année 105 000 départs de cars de lignes départementales, régionales et internationales
- TAM gère environ 11 000 places de stationnement : 9 000 places de parking en surface et 2 000 places en parkings souterrains (Corum, Europa, Gambetta, Nombre d'Or, Ccupole et Clémenceau)
- TAM gère Vill'à Vélo, le service de location de vélos de Montpellier.



Le Conseil de District a voté le 27 avril 2001 l'achat de deux nouvelles rames de tramway pour la ligne 1. Par ailleurs, toutes les rames seront allongées et passeront ainsi de 30 à 40 mètres, la capacité d'accueil passant pour sa part de 220 à 320 voyageurs. Autre nouveauté pour la ligne 1, son prolongement vers l'Est.



1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique.

2. Informations de M. le député-maire.

2 bis. Vœu adressé au Premier ministre pour le maintien des activités au pôle aérien Air Liberté, AOM, Air Littoral.

3. Désignation du représentant de la ville siégeant au Comité de pilotage du Fonds d'aide aux jeunes : P. Saurel.

4. Désignation des représentants de la ville appelés à siéger au sein de la commission des marchés de la SERM : M. Guibal (titulaire), M. Passet (suppléant).

5. Vente de l'Hôtel d'Assas à la direction régionale des affaires culturelles.

6. Permis de démolir un bâtiment situé dans le domaine de Grammont.

7. Travaux de rénovation des installations de climatisation de l'Hôtel de ville.

8. Antigone de l'artisanat des 18, 19 et 20 mai 2001 - Convention de mise à disposition du domaine public avec la SAEM Le Corum.

9. Modification des horaires d'ouverture des halles Jacques-Cœur : du lundi au samedi de 8h à 20h30 et les dimanches et jours fériés de 8h à 15h.

10. Exploitation du kiosque n°2, situé allée Paul-Boulet - Appel à candidatures dans le cadre d'un nouveau projet de convention d'occupation du domaine public.

11. Zoo de Lunaret - Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public concernant la buvette et appel à candidatures dans le cadre d'un

nouveau projet de convention à l'échéance de celle en cours.

12. Zoo de Lunaret - Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public concernant le Petit train et avenant n°1 concernant celle du manège.

13. Remise en fonctionnement du système de diffusion audiovisuel de la médiathèque Federico Fellini.

14. Extension/restructuration du musée Fabre - Choix du cabinet d'architecture Brochet et Lajus.

15. Extension/restructuration du musée Fabre - Etudes préliminaires, lancement d'une campagne de fouilles archéologiques préventives et demandes de subventions.

16. Restauration d'œuvres du musée Fabre. Demande de subventions.

17. Participation du musée Fabre à la huitième édition de l'opération "Passe-musées" qui se déroulera pendant tout le mois d'avril. Fixation des tarifs préférentiels.

18. Convention annuelle d'application Ville / AFAA (association française d'action artistique) pour la période du 28/06/00 au 1/07/01, destinée à soutenir et développer les échanges culturels et artistiques internationaux pendant le festival international de la danse.

19. Aide aux familles pour les colonies de vacances.

20. Poursuite des travaux de rénovation et de mise en conformité dans les crèches et halles-gardières - Demande de subvention.

21. Avenant n°1 à la convention tripartite Etat/Conseil général/Ville, relatif au financement du Fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2001.

22. Travaux d'extension de l'école maternelle Madeleine-Bres - Appel d'offres et demandes de subventions.

23. Création d'une salle d'activités à l'école maternelle Marie-Curie - Lancement d'une consultation et demandes de subventions.

24. Extension et aménagement de l'école maternelle Indira-Gandhi - Appel d'offres et demandes de subventions.

25. Travaux de mise aux dernières normes d'hygiène et de sécurité des offices des restaurants scolaires Estanove, Louise-Michel/Painlevé, Berthe-Morisot, Charles-Baudelaire. Lancement d'une consultation et demandes de subventions.

26. Travaux de mise en sécurité dans des établissements scolaires - Appel d'offres ouvert en lots distincts et demandes de subventions.

27. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin d'acquiescer un logement à la résidence du Lac, rue Amaury Peyre.

28. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de construire 3 logements, rue du Faubourg Boutonnet.

29. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin d'acquiescer 7 logements, rue du Faubourg Boutonnet.

30. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer les travaux d'aménagement de 2 logements, rue Saint-Vincent de Paul.

31. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer les travaux d'aménagement de 15 logements, rue Saint-Vincent de Paul.

32. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer l'acquisition foncière de 3 logements, rue du Faubourg Boutonnet.

33. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer la construction de 7 logements, rue du Faubourg Boutonnet.

34. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OPHLM de l'Hérault auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin

d'acquiescer la Maison des anciens combattants, rue du Faubourg Boutonnet.

35. Garantie de la ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par la société anonyme d'HLM "Méditerranée" auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer l'opération d'amélioration de 104 logements collectifs, avenue de Maurin.

36. Décision modificative n°1 du budget général 2001.

37. Remboursement anticipé d'un emprunt conclu auprès de Crédit Agricole - Indosuez.

38. Détermination des taux d'imposition pour l'année 2001.

39. Augmentation du capital de la SEMFIM - participation de la Ville.

40. Avenant n°12 à la convention d'affermage de la SAEM le Corum. Extension du domaine affermé à la terrasse de la Brasserie et à certains accès.

41. Affectation de subventions à des associations.

42. Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs titulaires et stagiaires.

43. Personnel municipal - Nomination d'un nouveau directeur pour la Régie des Maisons pour tous.

44. Personnel municipal - Recrutement de deux ingénieurs subdivisionnaires contractuels au planétarium.

45. Personnel municipal - Répartition des postes de secrétariat des groupes d'étus.

46. Avenant n°1 à la Régie municipale d'exploitation du service des Maisons pour tous. Mise à disposition gratuite de bâtiments et véhicules devant lui permettre d'exercer les missions de service public qui lui ont été confiées.

47. Mise en place d'un ascenseur et réfection de la toiture de la Maison pour tous Joseph-Ricôme.

48. Réhabilitation du centre de loisirs de la Maison pour tous Albert-Camus.

49. Aménagement du Nègue Cats est et réalisation d'un bassin de rétention. Désignation de la maîtrise d'œuvre.

50. Poursuite du programme de

restauration du domaine Bonnier de la Mosson. Création d'une commission-jury chargée de donner son avis sur les marchés négociés de maîtrise d'œuvre. Désignation des membres représentant le conseil municipal : R. Dugrand, M. Passet, J. Conrie, C. Fourteau, N. Moschetti-Stamm (titulaires) et F. Dabundo, C. Morales, S. Fleurence, M. Guibal, B. Barthès (suppléants).

51. Acquisition du terrain de l'ancien commissariat de police, sis avenue Georges-Clémenceau appartenant à l'Etat. Annulation de la délibération du conseil municipal du 25 mai 2000.

52. Acquisition de la parcelle DS 88 en bordure de l'avenue du Professeur Antonnelli, appartenant à ACM, en vue de la réalisation d'équipements d'infrastructure dans ce secteur.

53. Acquisition de la parcelle SH 41 appartenant à M. Louis Rabaud nécessaire au recalibrage de la Lironde.

54. Acquisition de parcelles, sises route de Boirargues, appartenant aux consorts Sagnes, nécessaires à la réalisation de l'opération de transparence hydraulique entre le Lez et la Lironde.

55. Acquisition de parcelles sises rue du Mas Rouge, appartenant aux consorts Olive, nécessaires à la réalisation d'un grand parc public.

56. Acquisition de parcelles cadastrées SE 33 et SC 43 appartenant à M. et Mme Giner, nécessaires à l'aménagement de la Lironde et à l'opération de transparence hydraulique entre le Lez et la Lironde.

57. Acquisition d'une parcelle appartenant aux consorts Pujols, sise route de Boirargues, nécessaire à l'opération de transparence hydraulique entre le Lez et la Lironde.

58. Vente à l'Assemblée de Dieu de Montpellier, d'une parcelle sise avenue Albert-Einstein.

59. Vente à la SERM de parcelles cadastrées N°411, 413, 415, situées au sud de la nouvelle caserne de CRS pour permettre l'aménagement de la ZAC Blaise-Pascal.

60. Cession gratuite à la ville par la société civile immobilière Pépin Bataglia, d'un terrain nécessaire à la mise en alignement de l'avenue de Nîmes.



61. Candidature de la société Ferrer sud pour l'achat de lots dans la ZAC Euromédecine II. Agrément de la ville.

62. Candidature de LD Com Net Works pour l'achat de lots dans la ZAC Garosud. Agrément de la ville.

63. Candidature de Mitsubishi Electric (Pôle sud distribution) pour l'achat de lots de la ZAC Garosud. Agrément de la ville.

64. Candidature de S.A. Moto-play pour l'achat de lots de la ZAC Garosud. Agrément de la ville.

65. Aménagement de la maison pour tous Paul-Emile-Victor, avenue du professeur Louis-Ravas - Appel d'offres ouvert pour l'élargissement de la voirie, la réalisation d'une piste cyclable et la création d'un parking.

66. Réfection de chaussées et de trottoirs - programmation 2001 - Appels d'offres ouverts.

67. Avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise Jean Lefèvre destiné à l'aménagement des trottoirs de la route de Mende.

68. Création d'un réseau d'éclairage public, rue Montels-Eglise (entre le rond point Paul-Louis Bret et l'avenue du Marché Gare). Appel d'offres ouvert.

69. Quartier de la Paillade - Dénomination de deux nouvelles voies Cité Mars : rue Tian et rue Prométhée.

70. Quartier de la Paillade - Dénomination de trois nouvelles voies de la ZAC Parc 2000 : rue Yves-Montand (1921 - 1991), rue Joe-Dassin (1938 - 1980), rue Claude-François (1939 - 1978).

71. Curage, nettoyage, débouçage et inspection par caméra des canalisations d'assainissement pluvial et d'eaux usées. Appel d'offres ouvert.

72. Convention Ville/France Télécom mobiles destinée à l'installation d'un relais radiotéléphone dans le tunnel de la Comédie afin d'améliorer la couverture géographique du réseau de télécommunications.

73. Avenant n°1 à la convention Ville/SFR destinée à installer des équipements en radiotéléphonie mobile et des faisceaux hertziens sur le site du Château d'eau, avenue de Lodève.

74. Avenant n°1 à la convention Ville/SFR destinée à installer des équipements en radiotéléphonie mobile sur le site du Château d'eau La Colombière.

75. Avenant n°1 à la convention Ville/SFR destinée à installer des équipements en radiotéléphonie mobile et des faisceaux hertziens sur le site du Château d'eau Croix d'Argent.

d'eau Croix d'Argent.

76. Avenant n°1 à la convention Ville/SFR destinée à installer des équipements en radiotéléphonie mobile sur le site du Château d'eau La Valette.

77. Prise en charge des frais de mission et de représentation dans le cadre des Relations internationales.

78. Modalités pratiques de déplacements dans le cadre des jumelages.

79. Relations internationales. Modalités d'organisation de délégations dans le cadre des réseaux et groupements de villes.

80. Participation aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.

81. Création d'un boulodrome couvert dans le quartier Paul-Valéry.

82. Création d'un espace multi-sports dans le quartier Croix d'Argent - "Sabines".

83. Dispositif Place au sport. Demande de subventions.

84. Dénomination du nouveau local associatif du Montpellier handball : Centre Jean-Paul-Lacombe.

85. Modalité d'accueil d'une étape du 53e Grand Prix Cycliste Midi Libre, le 24 mai 2001.

86. Attribution de subventions à des associations sportives.

Université Paul Valéry : Jack Lang répond à Georges Frêche

Interrogé par Georges Frêche sur la situation de l'Université Paul Valéry, Jack Lang, Ministre de l'éducation nationale, a apporté, dans un courrier adressé au député-maire de Montpellier, les éléments de réponse suivants : " (...) En ce qui concerne l'université Paul Valéry, je vous rappelle que sa dotation globale de fonctionnement doit augmenter de 4% en 2001, sans compter le versement d'une subvention exceptionnelle de 2,5 millions de francs. 43 emplois d'enseignants ainsi que 8 emplois de personnel IATOS ont été créés pour cet établissement, au cours des trois derniers exercices budgétaires. En 2001, 8 nouveaux emplois d'enseignants, 13 emplois de personnel IATOS ainsi que 6 emplois de personnel de bibliothèque doivent également y être affectés, ce qui constitue, au regard des normes actuelles de répartition, un des efforts les plus importants consenti en faveur d'une université. Le soutien aux missions nouvelles a fait l'objet d'un contrat quadriennal de développement (1999-2002) qui prévoit le versement de 77 millions de francs en sus de la dotation de fonctionnement. Je peux également vous assurer que la plus grande attention sera portée aux difficultés auxquelles pourrait faire face l'université Paul Valéry dans les mois qui viennent. (...) "

ILS REMERCIENT LA VILLE

Claude Marty,
Président de l'Amicale des Catalans de Montpellier "El Canigò",

pour l'attribution d'une subvention par le Conseil Municipal (montant : 5000 F) dans le cadre du budget primitif 2001 de la Ville de Montpellier.

Bruno Lemau de Talancé,
Président de l'Association des Amis de la Bibliothèque Saint Guilhem,

pour l'octroi d'une subvention (10 000 F) au bénéfice de l'association dans le cadre du budget primitif 2001.

Mlle Paulette Caule,
pour l'installation d'un banc supplémentaire dans le square Abbé Coursindet, rue Adam de Craponne.

Lise Sinou,
Directrice de La Vista, Théâtre de la Méditerranée,
pour la subvention accordée dans le cadre du budget primitif 2001.

Odile Corbière,
Présidente de S.O.S. Amitié
Montpellier Languedoc - Roussillon,
pour la subvention octroyée à l'association au budget primitif 2001 de la Ville.

France Faissat,
Présidente de l'Association
des Amis de la Bibliothèque des Hôpitaux,
pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du budget 2001 de la Ville.

J. Pujade,
Présidente des Petits Chanteurs de la Sainte Famille,
pour la subvention accordée à l'association au titre du budget primitif 2001.

La Mère Supérieure des Petites Sœurs des Pauvres,
pour l'intervention réalisée par les services de la Mairie (élagage et nettoyage) dans le jardin de l'établissement, rue Ferdinand Fabre.

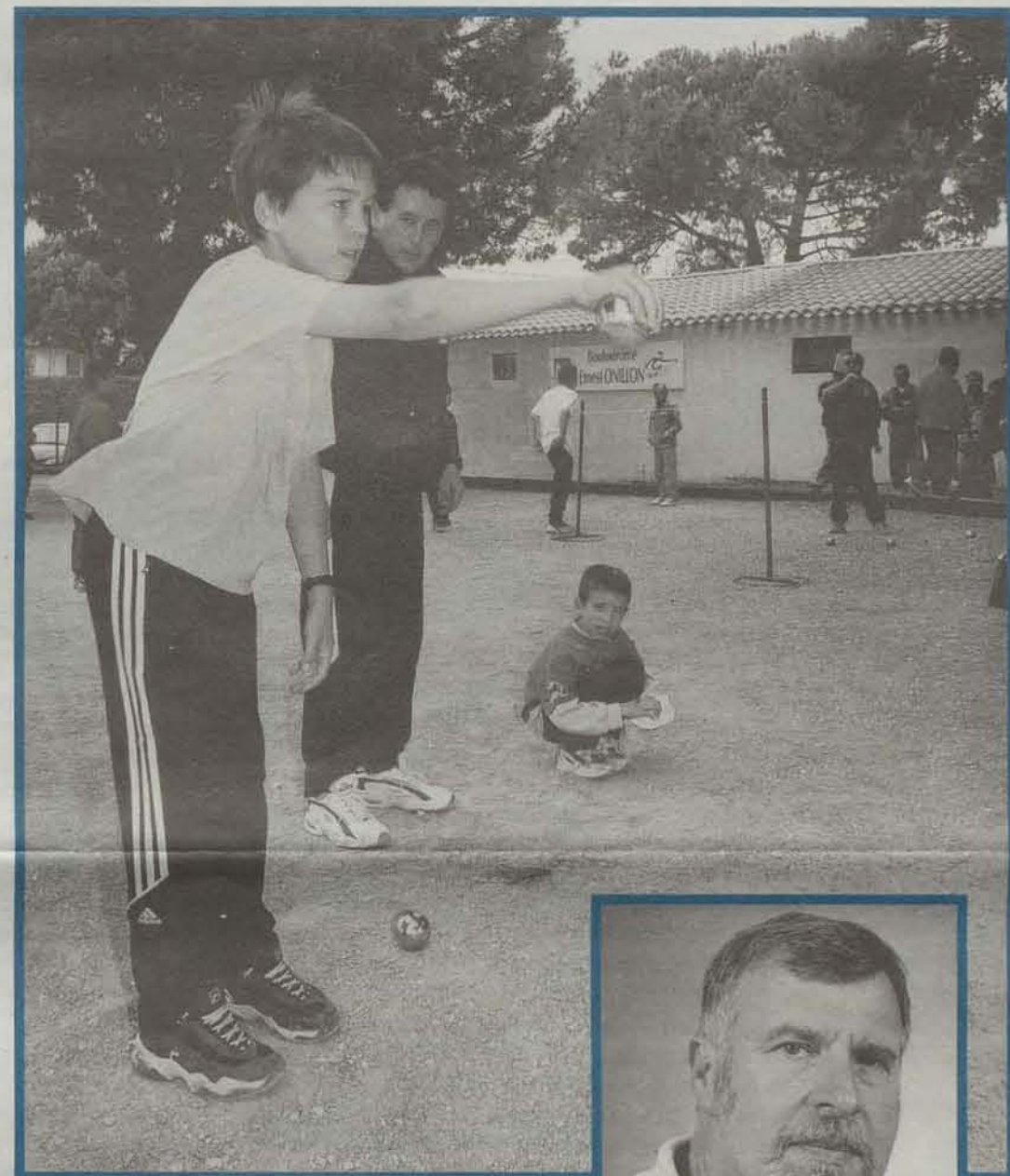


Montpellier Pétanque Saint Martin va au devant des jeunes

Le club Montpellier Pétanque Saint Martin vient de mettre en place une école de pétanque pour les 8-13 ans.

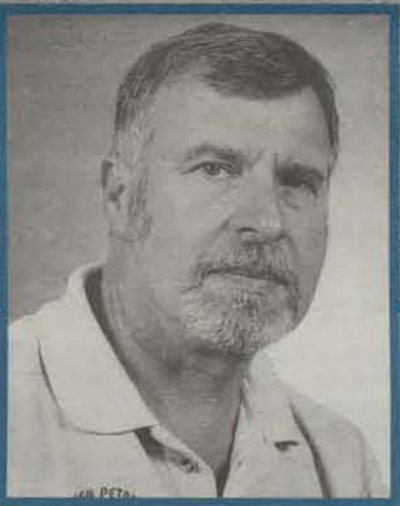
Longtemps considérée comme un agréable passe-temps dominical, la pétanque est aujourd'hui également reconnue comme un sport à part entière qui peut s'enseigner en tant que tel et contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants grâce à ses nombreux apports éducatifs. C'est la raison pour laquelle le club Montpellier Pétanque Saint Martin présidé par Jean-Louis Salager a décidé de mettre en place une école de pétanque pour les jeunes Montpelliérains. "Il nous a paru intéressant de faire découvrir et pratiquer aux enfants le sport pétanque précise Jean-Louis Salager, d'autant plus que la ville de Montpellier est l'une de ses plus belles vitrines, grâce, d'une part, au dynamisme et à la vitalité de ses 17 clubs, et, d'autre part, à l'organisation de la Comédie de la Pétanque qui est devenue une épreuve internationale de tout premier plan."

Depuis le 3 avril 2001, les jeunes Montpelliérains âgés de 8 à 13 ans (tranche d'âge qui correspond aux catégories minimes et cadets de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal) peuvent ainsi se familiariser, gratuitement, avec ce sport qui se situe, avec plus de 47 000 licenciés, au 2^e rang (derrière le football) des sports pratiqués dans notre région. Ils sont d'ores et déjà une quinzaine à avoir répondu à l'appel du Montpellier Pétanque Saint Martin et à se retrouver chaque mardi entre 17h30 et 19h sur les terrains du club. Les séances, qui débutent systématiquement par un goûter offert aux enfants, se poursuivent par des jeux éducatifs et des exercices techniques choisis en fonction des thèmes de travail du jour et se terminent par une mise en application qui comprend notamment l'organisation d'une compétition finale. L'encadrement permanent de l'école de pétanque est assuré par le Bureau du club, et plus particulièrement par sa Commission Jeunes, assistée d'éducateurs diplômés licenciés du club. Dernière précision, le club fournit tout le matériel nécessaire (même les jeux de boules) et prend totalement en charge les frais de licence de chaque enfant.



cessaire (même les jeux de boules) et prend totalement en charge les frais de licence de chaque enfant.

Montpellier Pétanque Saint Martin,
boulodrome Ernest Onillon,
1, impasse du Mas d'Argelliers,
34070 Montpellier. Tél. : 04 67 22 00 15.



Jean-Louis Salager, président de Montpellier Pétanque Saint-Martin

19 ET 20 MAI 2001 AU PALAIS DES SPORTS DE CASTELNAU LE LEZ Championnat de France de Gymnastique Rythmique et Sportive

Organisés par le club Montpellier GRS, les championnats de France de gymnastique rythmique et sportive qui se dérouleront les 19 et 20 mai au palais des sports de Castelnau le Lez réuniront les meilleures équipes (Ensembles) de la discipline. Le nombre de gymnastes en compétition sera de 1260, pour un nombre total de participants supérieur à 2000, représentant plus de 100 clubs venus de toute la France. La compétition, qui se dérou-

lera sur les deux journées, est parrainée par Eva Serrano (championne d'Europe de GRS, finaliste des J.O. de Sydney) et Richard Castel (International de Rugby, 3^e ligne de l'AS Béziers). Le samedi 19 mai, à partir de 20h30, un temps fort exceptionnel marquera ces championnats de France. Au programme : les finales de la Coupe Villancher et une soirée de gala organisée dans le cadre de la Journée Nationale de l'Autisme. Patronnée par France Telecom, cette soi-

rée réunira notamment l'équipe de France Junior, ainsi qu'Aurélien Lacour et Florence Meynard, respectivement championnes de France senior et junior. Leur prestation sera suivie d'un spectacle réunissant, sur une chorégraphie originale (et pour la première fois) les gymnastes du Pôle de Montpellier GRS et l'orchestre philharmonique de Montpellier. Renseignements, Montpellier GRS : 04 67 63 04 26

Calendrier des manifestations sportives

2 et 3 juin
Football. Tournoi jeunes du R.C. Larnasson, stade de Bernard Giambrone.

Du 2 au 4 juin
Football. Tournoi de l'A.S. Juvénal Antigone, Grammont.

4 juin
Omnisports. 21^e Forum Montpellier - Heidelberg organisé par le COF-SEC, gymnase Ferrat.

Du 8 au 10 juin
GRS. Nationaux GRS "Equipes Festival" UFOLEP, palais des sports René Bougno.

10 juin
Handball. Tournoi du Montpellier Handball, complexe Claude Béal.

16 et 17 juin
Football. Tournoi de football et 70 ans de l'ASPTT.

Du 22 au 24 juin
Tir à l'arc. Championnat de France Handisport, complexe Claude Béal.

24 juin
Modélisme. Compétition de modélisme, Grammont.

Du 29 juin au 1^{er} juillet
Natation. Championnats interrégionaux, Grammont.

Du 27 au 30 juillet 2001

11^e Comédie de la Pétanque à Montpellier

Plus de 1300 équipes, près de 4000 joueurs toutes compétitions confondues, plus de 5000 spectateurs... L'édition 2000 de la Comédie de la Pétanque a été un grand succès. Pour la 11^e édition, les 27, 28, 29 et 30 juillet 2001, la Comédie de la Pétanque réunira à nouveau un plateau quasiment unique, avec la présence des plus grandes équipes et des meilleurs joueurs du monde. Inscriptions à effectuer avant le 20 juillet en écrivant à : Comédie Pétanque, 1, impasse du Mas d'Argelliers, 34070 Montpellier inscription gratuite à l'International pour toutes les équipes de l'Hérault.

agenda

Théâtre

Théâtre la Vista

Coussin Couca : Fantaisie douillette pour les bébés et rien que pour eux !
Du 2 au 13 mai 2001

Les Rats : Sous l'impulsion de Totophe, clochard céleste et fou de théâtre, une bande de SDF décide d'abandonner ce monde hostile pour fonder "Ratapolis-sous-Macadam"
Jeudi 31 mai 2001

42, rue Adam de Craponne
Tél : 04 67 58 90 90

Musique

Orchestre National de Montpellier

• Nicholas Maw Richard Strauss (Peter Schneider : direction ; Jacques Prat : violon)
vendredi 25 mai à 20h30 et
samedi 26 mai à 17h

• Anton Rubinstein Robert Schumann (Concert Amadéus : Fabio Grasso, piano ; Boris Garlitsky, Jacques Prat, violons ; Vladimir Mendelssohn, alto ; Alexandre Dmitriev, violoncelle)
mardi 29 mai à 20h30

• Chopin/Stravinsky Modest Moussorgski ; Ludwig van Beethoven (Peter Schneider : direction ; Marina Domashenko, mezzo soprano)
vendredi 1^{er} juin 2001 20h30

• Robert Schumann Manuel de Falla Carl Maria von Weber Rued Langgard (Claude Bardon : direction ; Jean-François Heisser : piano)
vendredi 8 juin à 20h30 et
dimanche 10 juin à 10h45

Opéra

• Musique à 17 heures : Dernier rendez-vous proposé par le club lyrique de Montpellier, destiné à offrir un tremplin aux jeunes chanteurs en début de carrière : Sandrine Eyglie, soprano et Michel Pastor, ténor.
Samedi 19 mai à 17h : Salle Molière

18-20 mai 2001

16^e Comédie du livre

d'une rive, l'autre...

Montpellier, ville millénaire, a été tout au long de son histoire une terre d'accueil et une source d'inspiration pour les écrivains. Dans ses rapports privilégiés avec l'écrit, elle a puisé l'envie de faire partager à tous la passion du livre.

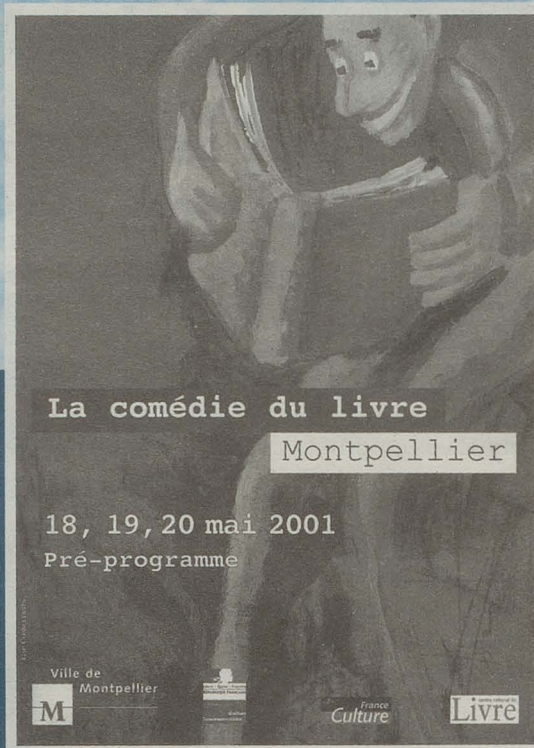
avec l'ouverture le 30 octobre dernier de la Bibliothèque Municipale Centrale et archives de la ville de Montpellier, au cœur du quartier d'Antigone, Montpellier est entré dans le troisième millénaire en donnant toujours plus de place à la culture et particulièrement au livre. Ecrin ouvert sur le patrimoine et les richesses du passé, elle offre également toute la palette des nouvelles technologies de communication. La politique d'accès au livre se traduit également par la mise en place progressive d'un réseau de cinq médiathèques de quartier autour de la Bibliothèque Centrale, des trois bibliothèques de quartier et des deux bibliobus. Depuis 1986, la municipalité a choisi d'aider la diffusion en créant la Comédie du Livre, grande fête annuelle du livre gratuite et en plein air, ainsi que le prix Antigone qui apporte un soutien important à la création littéraire française et occitane. Marek Halter, invité d'honneur de cette 16^e édition, a accepté de venir présenter à Montpellier son dernier ouvrage "Le Vent des Khazars". Une introduction au voyage proposé cette année, entre l'Égypte et la ville d'Alger. Des débats, comme notamment "Le roman dans l'Algérie d'aujourd'hui" ou encore "La littérature égyptienne" sont proposés en présence de nombreux auteurs égyptiens et algériens.

France Culture et la Communauté des Radios Publiques de Langue Française ont choisi cette année pour leur Rencontre d'écrivains francophones, le cadre de la Bibliothèque Municipale Centrale de Montpellier. Cinq émissions, ayant pour thème "Le français : l'usage d'un monde" sont animées par Antoine Perraud, le vendredi 18 et le samedi 19 mai.



Henri Taivat
Maire-Adjoint délégué à la vie culturelle

Enfin, dans le cadre des manifestations organisées autour du 40^e anniversaire du jumelage Montpellier-Heidelberg, la Comédie du Livre a le plaisir d'accueillir de nombreux éditeurs allemands. Autre nouveauté, le tramway mis en service depuis le 1^{er} juillet dernier, offre cette année un accès facilité pour le public de la Comédie du Livre qui peut se déplacer dans les différents lieux de la manifestation.



Les auteurs

Invités dans le cadre des débats, rencontres et conférences, ou sur le stand des libraires, les auteurs présents à Montpellier constituent l'atout essentiel de la Comédie du Livre. Pouvoir dialoguer avec son auteur préféré, découvrir l'homme derrière son œuvre offre au lecteur un charme indéniable

Programme Jeunesse

Spectacle, exposition, rencontres entre écrivains et collégiens, sites internet, animations, débats, un cocktail jeunesse diversifié ouvert sur les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui, abordant des domaines aussi variés que l'actualité politique, écologique, scientifique, sportive ou humanitaire

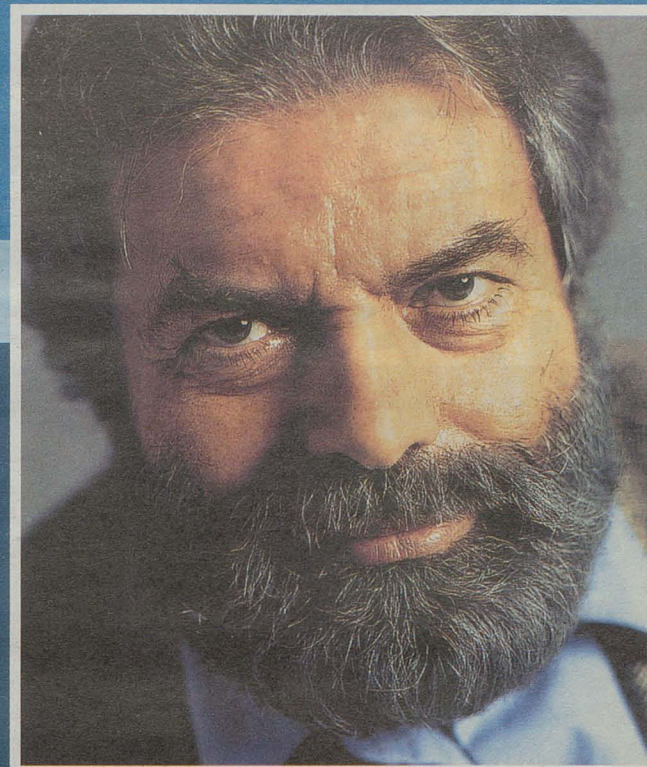


Lanza del Vasto

Les expositions

Lanza del Vasto, Louis Frédéric Rouquette, Aris Georgiou, Lawrence Durrell au CRDP ou au Pavillon du Musée Fabre. Qu'elles abordent l'art contemporain ou les images du souvenir, les carnets du monde ou l'odyssée du temps, les expositions de la Comédie du Livre répondent à toutes les curiosités

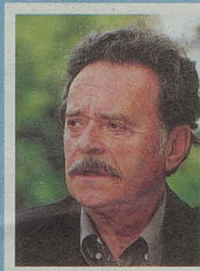
Marek Halter : L'invité d'honneur



© Jean Marie Poirier

Né en 1936, dans une famille du ghetto de Varsovie, dispersée par la guerre, Marek Halter a puisé l'essentiel de son œuvre dans ses incessantes transplantations : Ouzbékistan, France, Israël, Argentine. Auteur de nombreux ouvrages il est, depuis 1991, président des collèges universitaires français de Moscou et de Saint Pétersbourg.

LE JURY DU PRIX ANTIGONE 2001



Jean Joubert



Marie Rouanet



Robert LaFont



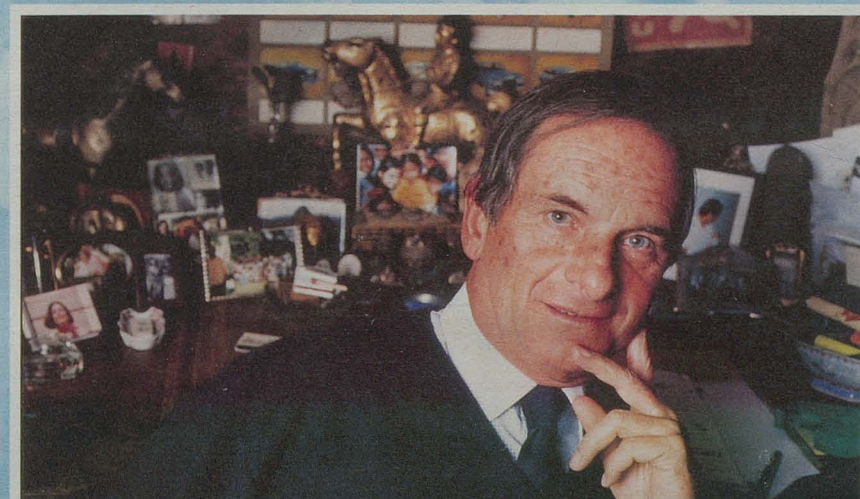
Régine Detambel



Max Rouquette

Le Prix Antigone

Depuis 1987, il récompense chaque année un ouvrage publié en langue française, et, tous les deux ans, un ouvrage publié en langue occitane. Le choix du jury s'est porté cette année sur l'ouvrage de René Fregni, publié aux éditions Denoël, intitulé "On ne s'endort jamais seul".



Dominique Lapierre - © Ulf Andersen

"Rencontres" au Pavillon du Musée Fabre

Dominique Lapierre, Jorge Semprun, Emmanuel Le Roy Ladurie, Olivier Todd, Edmond de Charles-Roux. Le pavillon du Musée Fabre propose de nombreuses rencontres entre publics et auteurs, autour d'un programme évoquant le roman en Algérie, le Rwanda ou la littérature égyptienne

Ecrivains Francophones

11 auteurs invités pour ces rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des Radios Publiques de langue Française (CRPLF). Les cinq émissions enregistrées en public sont animées par Antoine Perraud, producteur à France Culture sur le thème général "Le français : l'usage d'un monde"

Les cafés littéraires

Ils ont le vent en poupe. A Antigone, sur l'Esplanade, au Triangle les cafés littéraires investissent la place. Avec Christine Ockrent en invitée vedette et tout un programme passionnant concocté par le café des femmes, de la poésie, du roman noir ou le bistrot des ethnologues



18, 19, 20 mai 2001
MONTPELLIER

Bande Dessinée

Plus de trente auteurs pour cette édition 2001 fortement marquée par la présence de dessinateurs étrangers : tables rondes, expositions, signatures. A noter l'intervention de Jean-Philippe Stassen dans le cadre de la rencontre sur le Rwanda. Et aussi : scénario le renouveau ; ce que raconte le trait ; séries et personnages récurrents ; la biographie en bande dessinée



© Carole Bellaïche

40^e anniversaire du Jumelage Heidelberg-Montpellier

En hommage au contrat de jumelage signé entre les deux villes, le 13 mai 1961, la Comédie du livre reçoit une sélection d'éditeurs venus tout spécialement de Heidelberg et propose des lectures rencontre avec la romancière Hella Eckert et avec Manfred Metzner, président de la fondation Kurt Wolff. La Maison des Relations Internationales organise également une conférence sur la fin d'un mythe "L'image de Heidelberg dans le roman français contemporain", présenté par Arnold Rothe, de l'université de Heidelberg.



La Comédie des Revues

Salle Gutenberg, Pavillon du Musée Fabre, Salle Pétrarque, Centre Rabelais la Comédie des Revues s'offre un petit itinéraire à travers différents lieux de la ville, parallèlement au programme de lectures de textes et de poèmes organisé dans la cour Vien (Musée Fabre). A découvrir également un "point net revues" pour la présentation des sites internet des revues présentes sur le stand de la Comédie

11 mai - 17 juin 2001
montpellier

04 67 60 82 42

Autour, avec et pendant la biennale

• LA VILLA OLGA

105, impasse Nicéphore Niépce 04 67 99 90 32
APERTO : Sandrine Maheo "Peau de chagrin",
peintures (11-17 mai)

• ACAL (A CONSOMMER AVANT LE)

Georges Boulard "Trêve", caméras de voyages
(16-17 juin)

• LE PRÉAU

28, rue du Cardinal de Cabrières 04 67 02 82 23
Emmanuelle Guerry "Carré Bleu", projections
(24 mai - 1^{er} juin)

• ICONOSCOPE

9, rue du pont de Lattes 04 67 64 96 52
Guillaume Pinard (29 mai au 16 juin - du mercredi au
samedi de 16h à 19h)

• Vasistas Galerie

37, avenue Bouisson Bertrand 04 67 52 47 37
Cédric Eymenier, Laurent Hopp, Bertrand Paminet, Cé-
dric Pin, Michaël Viala (diplômés de l'école supérieure
des beaux-arts de Nîmes) : du 3 mai au 2 juin

• www.panoplie.org

création en ligne, atelier internet, sélection de sites de
création au Carré Sainte Anne, avec l'association Pa-
noplie : du 11 mai au 16 juin

Les Lauréats 2001 (Montpellier)

Arts visuels : Cyril Chartier-Poyer (peinture) ; Angela
Freres (photographie) ; Georges Boulard et Grégory
Boulard (arts graphiques) ; Erwan Augoyard et Sophie
Kovess Brun (installation vidéo) ;**Création en ligne** : Julien Pons Images en mouvement
; Stéphanie Marquet (vidéo) ;**Danse** : Cie Les gens du Quai

Sélection marseillaise

Arts visuels : Laurent Terras, Peggy Desprès,
Marion Mahu**Arts Appliqués** : Stéphanie Cavaglia, Chrystale Hé-
raud, Jérôme Bourgeix**Cinéma-vidéo** : Marie-Jo Long, Emmanuelle Gracia**Architecture** : Daniel Andersch

Stéphanie Marquet



Angela Freres



Cyril Chartier-Poyer



Julien Pons

CARRÉ SAINTE-ANNE : JUSQU'AU 17 JUIN

Sarajevo 2001 : Jeunes créateurs en Biennale

Du 11 mai au 17 juin, le Carré Sainte Anne, organise une présentation de la sélection montpel-
liéraine à la X^e Biennale des Jeunes Créateurs. Cette grande manifestation pluriculturelle, ras-
semble, tous les deux ans, six cent jeunes artistes sélectionnés dans une cinquantaine de villes
du pourtour de la Méditerranée. L'édition 2001 de la Biennale se tiendra du 17 au 31 juillet 2001,
dans la ville de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine). Depuis la biennale organisée à Rome, Marseille
et Montpellier, seules villes françaises présentant des artistes à la Biennale, ont décidé de mettre
en place une collaboration permettant aux artistes d'exposer dans les deux villes. Une sélection
marseillaise sera donc visible pendant toute la durée de l'exposition au Carré Ste Anne.

**Interview : Dominique Thévenot, responsable du Carré Sainte-Anne et de la Biennale des Jeunes
Créateurs (Montpellier)**

Votre opinion sur la sélection montpelliéraine pour l'édition 2001 ?

Bon cru ! J'attends toujours des artistes sélectionnés, les qualités
d'insolence ou d'impétuosité que l'on attribue généralement à la
jeunesse. Et puis aussi un propos, un regard décalé sur la société
qui ouvre à la réflexion. L'art n'étant pas simplement décoratif.

Quel enjeu vous fixez vous d'une édition à l'autre ?

Le propos de la Biennale est moins de s'attacher au travail ac-
compli, que de relever les prémisses de quelque chose, l'énergie
de jeunes artistes en devenir. La Biennale doit pouvoir offrir au pu-
blic un panorama complet de toutes les tendances de l'art actuel.

Sarajevo, la guerre : une association difficile à éviter ?

Oui, sur quelques travaux proposés, il y en a bien eu deux ou trois
qui abordaient la guerre. Un point de vue extérieur que ne souhai-
tent pas encourager la population et les artistes de Sarajevo. Il faut
les comprendre. Les années de guerre sont derrière eux. La Bien-
nale avec la venue de nombreux artistes, l'ouverture qui en dé-
coule, est ressentie comme un immense espoir, elle participe à la
reconstruction d'une ville qui a beaucoup souffert et qui cherche
à oublier ses blessures



Georges Boulard

MONTPELLIER en Images



21 mars

Les Maisons pour tous Léo Lagrange et Georges Brassens, en partenariat avec les associations du quartier et la CAF ont organisé le carnaval de la Paillade. 300 enfants ont défilé sur le grand mail avant de se rassembler dans la cour intérieure de la Maison pour tous Léo Lagrange.



24 mars

500 personnes ont participé au carnaval organisé par les Maisons pour tous Antoine de Saint Exupéry, Marcel Pagnol et Michel Colucci en partenariat avec TAM, ASTAM, le CLCV, Place aux Sports, PEPA, et les comités de quartier Chamberte et Rocambale Ouest.



21 mars

"Trottitour", la course de trottinettes organisée par la Maison pour tous Antoine de Saint Exupéry en partenariat avec la Maison pour tous François Villon et le Centre Bourneville a réuni 90 enfants du quartier.





Du 26 mars au 1^{er} avril

La 3^e édition du Printemps des Artistes de Celleneuve qui s'est déroulée à la Maison pour tous Marie Curie a connu un très vif succès. On reconnaît notamment sur nos photos le groupe La Batucada qui a animé le défilé de mode, l'atelier de danse contemporaine animé par Fatta Morgana, le grand chœur Gospelize it ! dirigé par Emmanuel Djib et le spectacle Entre chien et loup par la Compagnie de la Traversée.



28 mars

250 enfants ont participé au carnaval de quartier Cévennes / Alco organisé par les Maisons pour tous Fanfonne Guillerme et Paul-Emile Victor en partenariat avec les associations A.C.L.E., A.V.E.C. et le comité de quartier Cévennes et environs.



29 mars

Une délégation de l'Ambassade d'Israël conduite par Elie Barnavi, Ambassadeur d'Israël en France, (délégation dont faisaient également partie Mme Barnavi, M. Jacques Revah, Ministre plénipotentiaire et Mme Tamar Samash, Consul Général d'Israël à Marseille) a été reçue au domaine de Méric par Georges Frêche ainsi que par M^{re} Bernard Fabre et Max Levita, adjoints au maire, en présence de Joseph Bensoussan, président de l'ACIM.



12 avril

De très nombreux jeunes Montpelliérains ont participé les 11 et 12 avril au 3^e Raid Montpellier Place aux Sports organisé par la Ville de Montpellier avec le concours des Maisons pour tous et de l'ODSH. Tous étaient présents lors de la remise des prix effectuée par Patrick Vignal, conseiller municipal.



21 avril

Inauguration, en présence de Georges Frêche et d'André Vézinhel, président du Conseil Général de l'Hérault - auprès desquels on reconnaît notamment Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la vie culturelle et Jean-Paul Montanari, directeur du Festival - des nouveaux locaux du Festival International Montpellier Danse.

Situés dans l'aile Sud du couvent des Ursulines, entièrement rénovée (coût total de l'opération : 8 MF dont 1 990 000 F financés par le Conseil Général de l'Hérault), ces locaux font partie de l'Agora - Cité européenne de la danse qui regroupera à terme, outre le Festival et le Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon dirigé par Mathilde Monnier, un centre de ressources, un lieu de travail et d'accueil pour les compagnies de danse régionales, nationales et internationales et une cafétéria ouverte au public.



27 avril

Jean-Claude Brunier, Consul Honoraire des Pays Bas, a inauguré le nouveau poste consulaire des Pays Bas, dans les locaux de la Maison des relations internationales de la Ville de Montpellier, en présence du bâtonnier Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales.



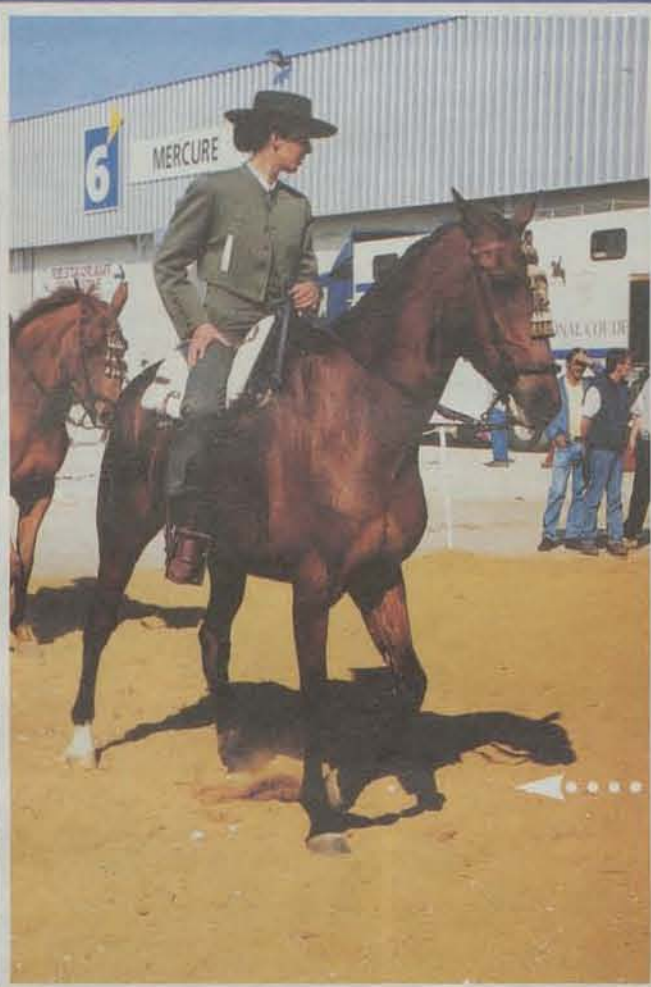
27 avril

500 écoliers montpelliérains ont été invités par la Ville de Montpellier à participer à une "Journée jeunes" organisée dans le cadre du Salon du cheval. Accompagnés par leurs enseignants, accueillis par les élus - sur notre photo : Max Levita, adjoint au maire délégué à l'enseignement - et guidés par le Service Enseignement et les éducateurs de Place aux Sports, ces jeunes montpelliérains ont ainsi pu approfondir leurs connaissances sur les disciplines équestres et sur toutes les activités qui gravitent autour du cheval.



29 avril

Georges Frêche, entouré de membres du Conseil Municipal, a participé à la cérémonie du souvenir en hommage aux victimes du génocide de 1915 devant le Mémorial arménien de l'esplanade Charles de Gaulle. Un arbre du souvenir a été planté à l'occasion du 15^e anniversaire de l'édification du Mémorial arménien de Montpellier.



Du 27 avril au 1^{er} mai

200 exposants, 2500 chevaux représentant 27 races différentes, près de 50 000 visiteurs, des concours et des championnats de haut niveau, des spectacles éblouissants... La 2^e édition du Salon du Cheval de Montpellier a tenu ses promesses en proposant à ses visiteurs une grande fête à laquelle participaient des représentants de l'ensemble des intervenants du monde du cheval.

Du 26 au 30 mars

La Maison pour tous George Sand a participé au concours d'œufs décorés ouvert à toutes les Maisons pour tous, aux ateliers d'arts plastiques, aux centres de loisirs et aux écoles de la ville. Le 1^{er} lot collectif (ex-aequo) a été remis aux Maisons pour tous Jean-Pierre Caillens, Boris Vian et Saint Exupéry : un superbe œuf en chocolat (9 kg) offert par la ville de Montpellier. Le 2^e lot a été attribué à l'école maternelle Jean Moulin et de nombreux autres lots ont été offerts par l'association des commerçants, le comité de quartier et les deux amicales des locataires Aubes - Pompignane.



5 mai

La 18^e édition de la Fête des Continents a réuni sur l'Esplanade les représentants des nombreuses communautés étrangères de Montpellier. Au programme, par exemple, des chants traditionnels suédois, des danseurs de sardane, le groupe Gospelize it !...



Montpellier au quotidien

Mai 2001 / N°249

NOTICE SUR MONTPELLIER Par M. Charles de Belleval

Troisième édition corrigée et augmentée

Cette notice sur Montpellier, de Charles de Belleval, est un ouvrage rare et précieux, édité en l'an 1818. Il constitue un bel exemple de l'état de l'historiographie de Montpellier au début du XIX^e siècle. Au sommaire de cet ouvrage comportant 111 pages : la température, les mœurs, le langage, les danses populaires et jeux en usage à Montpellier, le commerce, l'histoire de Montpellier avant la révolution, la faculté de médecine, le jardin des plantes, la place du Peyrou, l'Esplanade, les monuments de Jacques-Cœur, les hommes célèbres nés à Montpellier, la campagne des environs de Montpellier... Des faits et précisions souvent inédits, livrés pour partie dans ce numéro de Montpellier au quotidien et qui feront l'objet d'une suite dans des numéros ultérieurs.

NOTICE

SUR

MONTPELLIER,

PAR M.^r CHARLES DE BELLEVAL.

TROISIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.



MONTPELLIER,

RENAUD, Libraire, à la Grand-Rue, N.° 347.

AN 1818.

Température Température

M. Poitevin le père publia en 1809 un ouvrage bien fait sur cet objet ; il est intitulé : *Essai sur le climat de Montpellier*. Les personnes que les observations météorologiques peuvent plus particulièrement intéresser y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité. Pour moi qui me suis imposé comme une loi essentielle, la brièveté, et qui ai d'ailleurs eu pour principal but dans mon faible travail, la recherche des faits historiques, je me bornerai à jeter un coup d'œil général sur l'objet dont il est ici question et je ferai entrer dans cette légère esquisse quelques traits de l'ouvrage dont j'ai parlé plus haut, ne pouvant puiser à une source plus sûre.

Plusieurs étrangers se plaignent des chaleurs excessives du climat de Montpellier, sans trouver quelquefois ses froids moins piquants. Ils l'accusent aussi, avec assez de vérité, de n'avoir point proprement de printemps.

Plusieurs étrangers se plaignent des chaleurs excessives du climat de Montpellier, sans trouver quelquefois ses froids moins piquants. Ils l'accusent aussi, avec assez de vérité, de n'avoir point proprement de printemps. Mais ils ne peuvent disconvenir que cette saison, si courte en elle-même, semble (si l'on peut parler ainsi) s'être confondue avec le reste de l'année où elle se montre par intervalles et qu'elle sème l'hiver même, de ses beaux jours. Il y a en général une variation dans la température, qui est la cause de beaucoup de maladies catarrhales. Aussi doit-on observer de ne pas se dégarnir imprudemment, quand même la douceur de l'air semble y inviter.

M. Le Professeur Fouquet, dans des *Recherches sur le climat de Montpellier*, présentées à l'Académie des Sciences de cette ville, en l'année 1771, met au nombre des causes de la bonté de l'air qu'on y respire, "la pente considérable de la plupart de ses rues, qui ne permet ni aux eaux des pluies, ni à celles des égouts d'y croupir".

Il y a en général une variation dans la température, qui est la cause de beaucoup de maladies catarrhales. Aussi doit-on observer de ne pas se dégarnir imprudemment, quand même la douceur de l'air semble y inviter.

En effet des aqueducs souterrains pratiqués dans toute la ville reçoivent par des conduites particulières, les immondices de chaque maison et les entraînent rapidement dans deux ruisseaux situés, l'un au nord, l'autre au midi de la ville. La pente des rues de Montpellier dérive naturellement de la situation de cette ville sur une colline. Ces rues sont étroites et mal percées, comme on peut le remarquer en général dans toutes les villes du midi, à l'exception des quartiers nouvellement bâtis. Il paraît que les habitants des contrées méridionales, en construisant ainsi leurs cités, avaient pour but d'y trouver un asile et un abri contre le soleil ardent de leur climat ; et en effet, depuis que la destruction des murs qui entouraient Montpellier, a permis d'étendre de tous côtés l'enceinte de la ville et de donner aux nouvelles rues une grande largeur, ceux qui habitent ces quartiers font quelquefois entendre les mêmes plaintes que certains Romains, qui, lorsque Néron après l'incendie de Rome dans la construction de la nouvelle ville fit aligner et élargir les rues, regrettaient ces "rues étroites" où ils trouvaient de l'ombre et de la fraîcheur.

Les vents qui soufflent le plus communément à Montpellier sont en général, si l'on n'a égard qu'aux quatre vents cardinaux, ceux d'est et de sud. Le vent du nord y est considéré comme le plus sain ; on l'appelle "bise" en hiver, et "tramontane" dans le printemps et l'été : c'est surtout dans ces deux dernières saisons, que ce vent, qui est le Borée des anciens, exerce de cruels ravages sur nos champs qu'il dessèche. Car ce vent, quelquefois si glacial en hiver lorsqu'il passe sur les montagnes couvertes de neige, de la Haute-Loire, de la Lozère et des Cévennes, est singulièrement sec et brûlant dans le printemps et l'été. Le "nord-est" qu'on nomme vulgairement "le grec", y cause ordinairement la pluie ; aussi dit-on en proverbe, "grec ploja dou bec". Le "nord-ouest" porte les noms vulgaires de "magistraou" ou "mistral". Celui

qui est connu sous le nom de "narbounés", comme paraissant venir du côté de Narbonne, est "l'ouest-sud-ouest". Le "sud-sud-ouest" est appelé "garbin", de l'italien "garbino". Ce vent frais se lève assez régulièrement vers les dix ou onze heures du matin :

...Pendant ces mois où le chaud qu'on respire, Oblige d'implorer l'haléine des zéphirs.

Il recrée par son souffle le moissonneur exposé aux rayons brûlants du soleil. Le vent d'est, chaud et pluvieux, redouté pour les vers à soie dans les cantons où l'on en élève, fort incommode en automne par les légions de cousins qu'il entraîne des marais qui nous avoisinent, est connu dans le pays sous le nom "d'aoura-roussa".

L'auteur des "Lettres d'un Cultivateur Américain", décrivant l'île de Rhodes, dont le climat sain et agréable, s'exprime ainsi : Ne pourrait-on pas appeler cette île charmante, le Montpellier de l'Amérique ?

Le sud-est-quart-d'est et tous les rums de vent qui s'étendent depuis celui-là jusqu'au sud inclusivement, portent le nom générique de "marin", parce qu'ils passent sur la mer. Lorsqu'ils sont très chauds et très humides, on leur donne le nom de "marinas", augmentatif de "marin". Alors ils obscurcissent l'air de vapeurs épaisses, et produisent sur les corps des effets analogues à ceux du "sirocco" à Naples, lequel est le "sud-est". Parmi ces vents, il en est un (le sud-sud-est) qu'on distingue par le nom particulier de "marin-blanc", parce qu'à la différence des autres, étant sec, il ne charge pas le ciel de nuages, et le laisse pour ainsi dire blanc.

Du reste, Montpellier paraît jouir, quant à la salubrité de l'air, d'une réputation très étendue ; l'auteur des "Lettres d'un Cultivateur américain", décrivant l'île de Rhodes, partie des Etats-Unis, et dont le climat sain et agréable attire en grand nombre les infirmes et malades américains, s'exprime ainsi : "Ne pourrait-on pas appeler cette île charmante, le Montpellier de l'Amérique ?" Cette réputation paraît du reste bien méritée.



Le ci-devant "Bas-Languedoc", où est situé Montpellier, faisait partie de l'ancienne Gaule, et les habitants de ce canton portaient le nom particulier de "Volces-arécomiques". M. Astruc, dans ses "Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc", conjecture que ce mot de "Volces" d'origine celtique, signifiait dans cette langue, remuants, actifs, entreprenants. Peut-être la convenance de cette interprétation avec le caractère connu des habitants du Bas-Languedoc, a-t-elle en grande partie déterminé la conjecture de M. Astruc. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'une vivacité singulière est l'attribut des successeurs des Volces, je n'ose dire de leurs descendants; car on peut présumer qu'après tant de révolutions, auxquelles ce pays a été en proie, s'il conserve encore dans sa population des restes de ses anciens habitants, c'est en bien petit nombre.

A cette vivacité, fruit sans doute de l'influence du climat, les citoyens de Montpellier unissent plus particulièrement un esprit d'industrie, un amour du gain, dont je ne prétends pas au reste leur faire un crime, puisque cet amour renfermé dans les limites que lui assigne la probité, est l'âme des professions les plus utiles. Quelques esprits, plus subtils ou plus malins que moi, ont cru retrouver, dans ces traits du caractère des habitants de Montpellier, quelque trace de celui qu'on a coutume d'attribuer aux enfants d'Israël, qui ont été considérables dans cette Ville par leur nombre et leurs richesses. M. de Bas-

Langage

L'usage du patois ou du langage qu'a conservé le peuple à Montpellier, se restreint de jour en jour. Non seulement il est parlé par moins de bouches, mais il perd insensiblement sa physionomie, et s'assimile de plus en plus au français. Bachaumont et Chapelie, dans leur "Voyage", ont tourné en ridicule une société de "précieuses de Montpellier" dans laquelle ils furent présentés à leur passage dans cette Ville. C'était sans doute la réunion des Dames qui parlaient alors le français; elle n'était peut-être pas bien nombreuse. Dans ce temps-là, un très grand nombre de femmes des plus distinguées même, par leur état ou leur fortune, ne parlaient guère que le patois. C'était même (et nécessairement, d'après ce que nous venons de dire des femmes), c'était, pour la plupart des hommes, la langue domestique, et si l'on peut s'exprimer ainsi, "la langue du déshabillé". Le français était pour eux un langage de parure et de cérémonie. Les habitudes ont changé à cet égard, comme elles ont changé à beaucoup d'autres. Le discrédit du patois est l'effet naturel des progrès du luxe et de la civilisation qui s'étendent peu à peu de la capitale des Empires jusqu'à leurs extrémités.

Bachaumont et Chapelie, dans leur "Voyage", ont tourné en ridicule une société de "précieuses de Montpellier" dans laquelle ils furent présentés à leur passage dans cette Ville.

Un goût de lecture répandu dans toutes les classes, plus d'égalité dans les fortunes, et par conséquent dans l'éducation (effet auquel a aussi contribué l'affaiblissement des distinctions de rang), la permanence des spectacles; voilà sans doute les causes particulières auxquelles on doit attribuer l'altération du patois, et (si l'on peut parler ainsi) la décadence dont il est menacé. On peut y ajouter sans doute les déplacements mutuels causés par la tourmente de la révolution et le grand nombre d'hommes que le service militaire, tel qu'il est organisé depuis une vingtaine d'années, entraîne loin de leurs foyers, et mêle à des hommes dont le langage habituel est le français. C'est, du reste, purement pour me conformer à l'usage, et sans prétendre porter atteinte aux droits et à la dignité de la "langue gasconne", que je qualifie de patois un de ses dialectes. Court de Gébelin, regardait cette langue comme la

langue indigène des pays où on la parle encore, comme la langue des Gaulois méridionaux, enrichie et non formée par celle de leurs vainqueurs, les Romains. Mais en renonçant même à de si hautes prétentions et à une généalogie qui, comme toutes celles qui se perdent dans une antiquité très reculée, peut paraître chimérique; la langue gasconne peut encore se vanter d'une assez noble origine, en ne remontant qu'à la langue latine, avec laquelle elle a conservé des traits si multipliés de ressemblance.

Le patois était, pour la plupart des hommes, la langue domestique, et si l'on peut s'exprimer ainsi, "la langue du déshabillé".

C'est surtout dans les mots usités à la campagne, où le langage a dû naturellement moins changer, qu'on retrouve des traces plus visibles de cette origine latine. On y nomme la charrue, "arâyre" évidemment d'arattrum. L'ort, du mot latin "hortus" signifie le jardin. "Poudâ", du latin "putare", désigne l'opération de tailler la vigne. "Câoucâ", de "calcare", celle de faire fouler le blé, suivant l'usage du pays, par des chevaux. "Mouze", du latin "mulgere", traire. On pourrait citer un grand nombre d'autres mots Languedociens qui dérivent visiblement du latin, tels que "nôra", de "nurus" bru ou belle fille; "Cougnot", de "cognatus", avec la différence que c'était en latin un mot générique qui s'appliquait à tout parent du côté paternel ou maternel, tandis qu'en Languedocien il est restreint au seul beau-frère.

Plusieurs mots patois paraissent aussi venir directement du grec, sans y comprendre ceux qui, outre leurs rapports avec cette langue, en ont pareillement avec le latin, et qu'on peut par conséquent supposer avoir été introduits par l'intermédiaire de cette dernière langue, dans la langue gasconne. Quant à ceux qu'on présume être passés immédiatement du grec dans le gascon, cette dernière langue s'en est sans doute enrichie, par le commerce des colonies grecques établies sur les Côtes de Provence, avec leurs voisins les Gaulois méridionaux.

Quelques mots languedociens, auxquels on n'a trouvé aucune analogie avec le latin, ont été présumés d'origine celtique, et sans embrasser entièrement l'opinion de Court de Gébelin, que le fonds de la langue gasconne est le celtique, on peut supposer, sans témérité, que plusieurs mots de cette dernière langue subsistent encore dans le pays où elle fut primitivement parlée et sont parvenus, sans doute un peu défigurés jusqu'à nous.



Mœurs

ville, dans ses "Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc", fait un portrait peu flatteur, quant aux qualités de l'âme, des habitants du Bas-Languedoc, bien que l'intérêt règne dans tout le monde, on peut dire qu'il est dans ce pays plus vif que partout ailleurs. "C'est ainsi que s'exprime M. de Basville, et il ajoute dans la suite que l'ardeur des habitants du Bas-Languedoc, pour les occupations lucratives, les a toujours détournés de la carrière des Sciences et des Lettres, où ils ont fait peu de progrès. Cette inculpation me paraît hasardée, du moins par rapport aux citoyens de Montpellier. On verra dans ma "Notice", sur les hommes célèbres qu'a produits cette Ville, plusieurs hommes distingués dans les Sciences, les Belles-Lettres et les Beaux-Arts.

On peut remarquer en effet dans le peuple de Montpellier quelque teinte de rudesse et une sorte de fierté prompte à s'irriter de l'idée du plus léger outrage.

L'établissement de la "Faculté de Médecine" a même contribué à y propager d'une manière singulière, le goût des études naturelles et les étrangers impartiaux conviennent assez généralement qu'on trouve plus d'instruction dans Montpellier, que dans la plupart des autres Villes du même ordre. Ce qui s'y trouve plus rarement, surtout dans les classes inférieures, c'est cette politesse dans les manières qui distingue les habitants de la Capitale, et de quelques autres grandes Villes. On peut remarquer en effet dans le peuple de Montpellier quelque teinte de rudesse, et une sorte de fierté prompte à s'irriter de l'idée du plus léger outrage; cette dernière disposition qui annonce ordinairement de la générosité dans les cœurs, n'est pas un indice trompeur chez les citoyens de Montpellier, et malgré cette apparence au gain qu'on leur reproche et qui ne semblerait propre qu'à dessécher les âmes, ils ont montré dans plus d'une occasion que des motifs plus nobles pouvaient les animer.

Danses populaires et jeux

Danses populaires et jeux en usage à Montpellier

Dans les réjouissances nationales ou municipales, dans les circonstances mémorables, le peuple de Montpellier a coutume de témoigner sa joie par deux espèces de danses, l'une appelée "las Treías", l'autre "lou Chivalét". La danse de "las Treías", en français "les Treilles", est une espèce de ballet, dont les acteurs passent et repassent tour à tour sous des cerceaux ornés de festons; le costume champêtre des danseurs et danseuses a sans doute pour but de retracer celui des vendangeurs. Cette danse ne serait-elle pas un reste des fêtes de Bacchus, dont le culte dut être introduit par les Romains dans la Gaule narbonnaise? Plusieurs usages de ce peuple célèbre, mobiles, mais durables (...), y subsistent encore.

L'origine "dâou Chivalét", en français "le Chevalet", remonte à des temps moins reculés. Il retrace une circonstance de la vie de "Pierre II, roi d'Aragon" et souverain de Montpellier qui lui fut porté en dot par "Marie" de Montpellier, fille de "Guillaume", dernier seigneur particulier de cette Ville. "Marie", pieuse, sensible et généreuse ne joignait pas la beauté du corps à ces précieuses qualités de l'âme. Elle était faite pour inspirer l'estime, mais non l'amour. Le roi, jeune et beau, en proie à des goûts volages, délaissait la vertueuse "Marie". Les habitants de Montpellier attachés au sang dont elle était issue, et qui longtemps avait régné sur eux, voyaient avec un profond déplaisir que sa "couche n'était honorée d'aucun gage".

Dans les circonstances mémorables, le peuple de Montpellier a coutume de témoigner sa joie par deux espèces de danses.

Déjà, pour parvenir à ce but désiré, ils avaient eu recours à un stratagème, dont on peut voir les détails dans "l'Histoire de Montpellier" par d'Aigrefeuille. Quoique par l'effet de ce stratagème, le roi eût passé une nuit avec Marie, la fécondité n'avait point couronné les vœux de cette princesse et des habitants de Montpellier. Marie se plaisait beaucoup à Mireval, village qui subsiste encore à peu de distance de Montpellier sur la route de Sète, et le roi, son mari allait quelquefois à Lattes, ville et port jadis célèbres et fréquentés, dont il ne reste maintenant que quelques ruines; le roi y avait un château et des haras. Ce lieu, peu distant de Montpellier, n'est pas non plus éloigné de Mireval. Le roi était un jour à la chasse dans les campagnes de Lattes, lorsqu'un de ses courtisans affligé de voir son maître sans successeur, employa les plus pressantes exhortations pour l'engager à passer jusqu'à Mireval où se trouvait la reine Marie, et à faire cueillir à cette chaste princesse les fleurs de l'hymen, dans l'espérance d'en voir naître quelque fruit.

Le prince y consentit, et après avoir passé la nuit à Mireval avec Marie, il ne voulut pas s'en séparer, il la prit en croupe sur son palefroi, et ils s'acheminèrent ensemble vers Montpellier. Le peuple de cette ville, instruit de l'heureux évènement qui venait de se passer, et de l'arrivée de ses maîtres, accourut en foule au devant d'eux. Il s'attroupa autour du cheval qui portait l'illustre couple, et témoigna sa joie avec la vivacité qui lui est naturelle.

Et c'est pour perpétuer le souvenir de cette scène touchante, que fut institué le "chevalet".

C'est pour perpétuer le souvenir de cette scène touchante, que fut institué le "chevalet". En effet, le principal personnage de cette danse est un homme qui fait mouvoir en cadence sous lui, un cheval de carton, tandis qu'un autre danseur, dont l'adresse consiste à se trouver toujours vis-à-vis de la tête de ce cheval, lui présente de l'avoine. Le danseur qui fait mouvoir le cheval, cherche au contraire à ne présenter que la croupe, et à détacher des ruades au donneur d'avoine. Un nombre considérable de danseurs, vêtus ordinairement de blanc et ornés de rubans, dansent autour de ces deux principaux acteurs. Pendant les réjouissances qui furent faites à Paris pour la convalescence de Louis XV, cette danse fut exécutée en sa présence dans une des salles du Louvre. Je ne dois pas dissimuler que la sévère critique a regardé comme romanesque et fabuleuse, les circonstances relatives à la réunion de Pierre et de Marie, et à la conception du roi Jacques 1^{er}, qui en fut l'effet, circonstances que d'Aigrefeuille a rapportées sur la foi de divers historiens antérieurs. Les auteurs de l'histoire de Languedoc (notes sur le 3^e volume de cette histoire) ont fait valoir différentes raisons contre la vérité de ce récit. Ils s'appuient en partie pour la combattre sur le silence du roi Jacques 1^{er} lui-



même, qui n'en dit rien dans les Mémoires qu'il nous a laissées de sa vie. Cette preuve, si elle était unique, ne serait peut-être pas sans réplique; mais je crois qu'on peut passer condamnation sur la première partie du récit, c'est à dire, sur ce prétendu stratagème, au moyen duquel on raconte que Pierre passa à Montpellier une nuit avec Marie.

Les habitants de Montpellier "donnèrent plaisir au roi".

Il n'en est pas tout à fait de même relativement aux dernières circonstances, sur lesquelles est particulièrement fondée l'origine attribuée à la danse du "Chevalet". Ici nous avons, sur un fait important, le témoignage de Jacques 1^{er} lui-même, qui rapporte dans les Mémoires de sa vie qu'il a été conçu à Mireval, et ce fait admis, ainsi qu'il doit l'être, comme certain, rend possible et même probable cette origine du Chevalet, quoiqu'on puisse encore trouver ici le sujet de quelques difficultés, non seulement dans le silence de Jacques, qui ne dit rien sur cet objet dans ses Mémoires, mais peut-être même dans quelque autre motif de doute. C'est un devoir, quelquefois pénible, pour celui qui s'occupe de recherches historiques et même de recherches de tout genre, de courir sans cesse après la vérité, car souvent, l'erreur a son mérite. Le ballet populaire de "las Treías" n'est pas aussi particulier à Montpellier que le "Chevalet"; cette danse est un usage dans quelques villes voisines.

Entre autres époques mémorables, où elle a été exécutée à Montpellier, on cite l'entrée dans cette ville de l'archiduc Philippe, gendre de "Ferdinand le Catholique", roi d'Espagne, lorsqu'en l'année 1503 il s'en retournait dans ses états de Flandres, et qu'il s'arrêta à Lyon pour y conclure un traité avec Louis XII. Le détail des cérémonies et fêtes qui eurent lieu à son passage à Montpellier, fut consigné dans les archives de la ville, et il est particulièrement dit que les Consuls, pour "festoyer ledit seigneur de toutes sortes, firent danses et bail de la Treille, qui fut très bien dansé et triomphalement".

Les joueurs de mail de Montpellier, sont depuis longtemps célèbres pour leur habileté.

Las Treías furent aussi dansées en 1564, la troisième fête de Noël, en présence du roi Charles IX, alors à Montpellier. Abel Jouan, dans son "Recueil et discours du voyage de Charles IX", dit que les habitants de Montpellier "donnèrent plaisir au roi en un grand Carroy, qui était devant son logis, à une danse que l'on appelle la Treille, et dansaient au son des trompettes, tenans en leurs mains des cerceaux tous fleuris, et les danseurs tous masqués et revestus qu'il faisait bon veoir." Abel Jouan veut, sans doute, désigner sous le nom de trompettes, les hautbois, car c'est au son de cet instrument réuni au tambourin, que s'exécutent les deux danses, dont j'ai fait mention dans cet article, ainsi que les autres usitées parmi les villageois et le petit peuple de ce pays.

Les jeux les plus en usage parmi le peuple de Montpellier sont :

1^o le jeu de boule, connu dans le langage vulgaire du pays sous le nom de las Bôchas. Ce jeu est en général fort en usage dans nos provinces méridionales; aussi le célèbre peintre Vernet ne négligeant aucun détail qui pût concourir à donner à ses tableaux ce qu'on appelle dans les Arts, la couleur locale, n'a pas dédaigné d'introduire dans une de ses vues du port de Marseille des joueurs de Bôchas. 2^o Le jeu du mail, anciennement de palamail, et dans le langage du pays palamar, qui signifiait et le jeu et l'instrument avec lequel on y joue, c'est à dire, ce qu'on nomme simplement le mail; c'est de ce mot de pa-

lamar que vient la dénomination de palemardier, pour désigner les artisans qui fabriquent les mails, ce qui est une profession particulière, à Montpellier.

Il faut observer qu'on n'entend point dans nos pays, par le mot buillon ce qu'on appelle communément ainsi à Paris.

Les fabricants de mails et les joueurs de mail de Montpellier, sont depuis longtemps également célèbres pour leur habileté. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry étant passés à Montpellier (en 1700), après avoir accompagné jusqu'à la frontière leur frère Philippe V, allant en Espagne, emportèrent des mails de Montpellier. Ce jeu est connu depuis très longtemps en divers pays, mais on l'y joue communément dans les allées pratiquées à cet effet dans les parcs, et qui portent aussi le nom de mails.

Il est souvent question dans les lettres de Mme de Sévigné, des mails des rochers et de Livry; mais ce qui a fait regarder le jeu de mail comme le jeu de Montpellier par excellence, c'est qu'il y est populaire et très fort en usage. En effet, on le joue non dans des mails droits, unis et renfermés dans l'enceinte d'un parc, mais dans les chemins de traverse qui entourent Montpellier. C'est dans ces mails ouverts à tout joueur, que les habitants de Montpellier, acquièrent d'autant plus d'habileté, qu'ils s'exercent dans des lieux plus difficiles.

Les jeux d'exercice étaient en quelque sorte tombés en décadence à Montpellier, depuis qu'une civilisation plus raffinée y avait donné l'idée et le besoin de nouveaux plaisirs.

On a beaucoup joué aussi autrefois à Montpellier au jeu de Ballon. Le large fossé situé au bas du parapet de l'Esplanade, du côté de la salle de spectacles, était consacré à ce jeu et est encore appelé le jeu de Ballon, quoiqu'il serve très rarement à son ancienne destination, ce jeu étant tombé en désuétude à Montpellier.

Il faut observer qu'on n'entend point dans nos pays, par le mot ballon ce qu'on appelle communément ainsi à Paris, c'est à dire, d'énormes balles que l'on s'amuse à pousser en l'air en les frappant avec le poing ou le pied. Le jeu de ballon est chez nous un jeu régulier, soumis à des lois analogues à celles qu'on observe dans le jeu de paume; la balle dont on s'y sert est seulement à peu près du double plus grosse que les balles ordinaires, et les joueurs y ont la main recouverte d'un gantelet de bois dans lequel ils engagent le poignet, et qui leur tient lieu de raquette.

On a observé en général que par un effet assez naturel, les jeux d'exercice, la gymnastique populaire étaient en quelque sorte tombés en décadence à Montpellier, depuis qu'une civilisation plus raffinée y avait donné l'idée et le besoin de nouveaux plaisirs, surtout en y introduisant d'une manière permanente les jeux séduisants du théâtre.



Commerce

Commerce

Montpellier, dès son origine jusqu'au temps où l'esprit révolutionnaire et la guerre suspendirent toute industrie, Montpellier, dis-je, fut constamment vivifié par l'esprit du commerce. Des monuments nombreux et authentiques attestent que Montpellier a été au rang des villes les plus commerçantes, soit avant qu'il appartint à la France, soit depuis qu'il en fait partie. Il paraît cependant que, sous ce rapport, il a dû perdre de son ancienne splendeur par la cessation de son commerce maritime. A une lieue environ de Montpellier est un lieu appelé Lattes, qui de son ancien état n'a guère conservé que son nom. Il y avait autrefois en ce lieu un port et un château, sans doute pour la défense de ce port qui communiquait aux étangs, et des étangs à la mer, par des canaux appelés dans le pays *Graux*. C'était là, l'entrepôt du commerce qu'entretenait pour lors Montpellier avec toutes les côtes de la Méditerranée. Un grand chemin pavé faisait la communication de ce port avec la ville de Montpellier. Lattes a toujours été regardé, si l'on peut parler ainsi, comme un appendice de Montpellier. Les seigneurs particuliers de cette dernière ville joignaient toujours, dans leurs dernières dispositions, la Seigneurie de Lattes à celle de Montpellier, qu'ils léguaient à leurs aînés. L'entretien du chemin, ci-dessus mentionné et du port auquel il conduisait était l'objet spécial de certains magistrats institués à Montpellier sous le nom de Consuls de Mer. Ces Magistrats ont subsisté sous ce même nom, jusque sous le règne de Louis XIV et conséquemment longtemps après la destruction du commerce maritime de Montpellier.

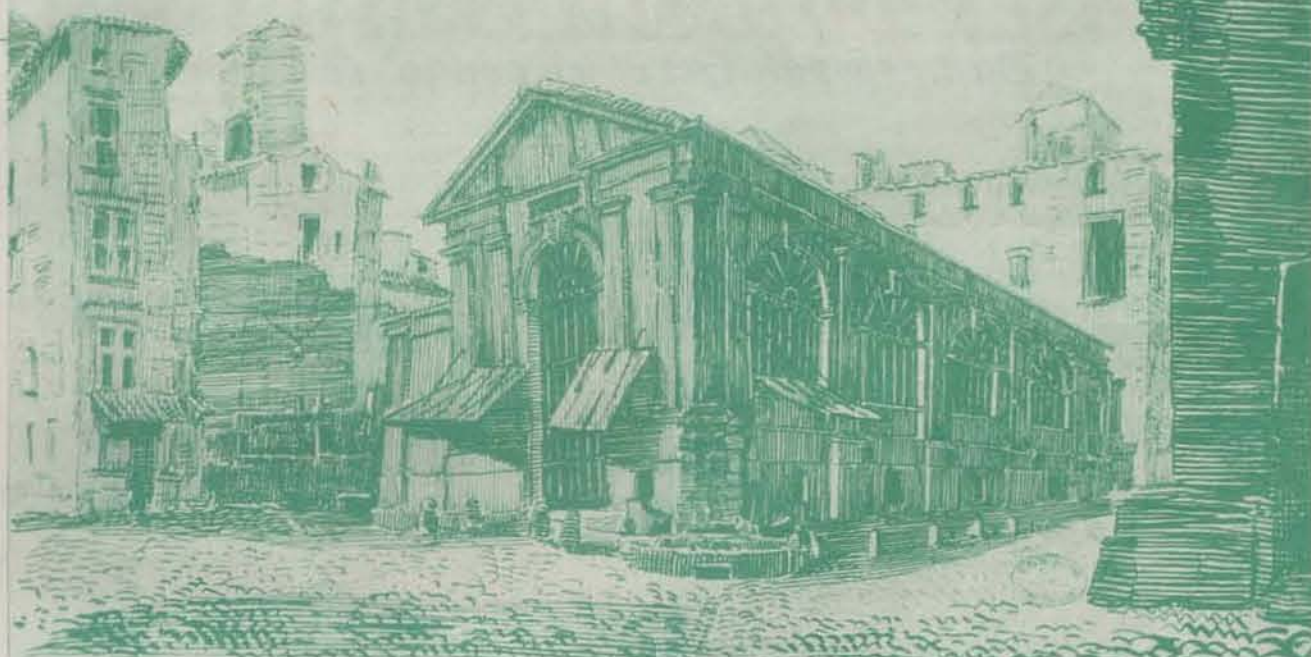
Montpellier fut constamment vivifié par l'esprit du commerce.

Cette destruction date de la réunion de la Provence à la couronne de France. Dès lors, le port de Marseille fit négliger tous les autres de la côte et celui de Lattes, mis en oubli, se dégrada au point de ne laisser presque aucun prestige : ces Consuls de Mer durèrent donc jusqu'à l'année 1691 que Louis XIV les remplaça par un Tribunal appelé la Bourse et auquel ressortissaient les différends qui s'élevaient sur des objets de commerce, dans sa juridiction assez étendue. Un Tribunal de Commerce l'a remplacé depuis la révolution.

On peut juger de l'état brillant dans lequel a été le commerce de Montpellier, par les Traités faits sur cet objet, entre cette ville et la plupart des autres villes commerçantes de la Méditerranée, telles que Toulon, Marseille, Nice, Antibes, Pise, Gênes, etc. Toutes ces transactions commerciales datent du XIII^e siècle ; et il paraît qu'à cette époque le commerce de Montpellier avait atteint son plus haut point de splendeur. Ce fut pareillement dans le XIII^e siècle que les commerçants de Montpellier obtinrent de Saint-Louis la confirmation des lettres du Roi son père, par lesquelles il leur permettait de négocier dans tout son royaume ; qu'ils reçurent des marques de bienveillance et des encouragements pour leur commerce, de la part de divers princes, entre autres de Boémond, prince d'Antioche et comte de Tripoli, ainsi que Hugues, roi de Jérusalem et de Chypre.

Montpellier étoit l'entrepôt des marchandises de l'Asie et de l'Afrique qui arrivaient, soit dans le port de Maguelonne, soit dans celui d'Aiguesmortes.

Mais bien antérieurement au 13^e siècle, les habitants de Montpellier entretenaient déjà un commerce considérable avec le Levant, Guillaume de Malmesbury rapporte qu'en 1099, la ville d'Ascalon dans la Palestine, se rendit à Raymond de Saint-Gilles, préférablement aux autres princes croisés, parce que sa réputation de probité s'était répandue dans ce pays par le moyen des marchands de Montpellier qui fréquentaient le port d'Ascalon.



due dans ce pays par le moyen des marchands de Montpellier qui fréquentaient le port d'Ascalon.

Montpellier était l'entrepôt des marchandises de l'Asie et de l'Afrique qui arrivaient, soit dans le port de Maguelonne, soit dans celui d'Aiguesmortes, surtout après qu'il eût été agrandi et fortifié par ordre de Saint-Louis, soit dans le port de Saint-Gilles. Ces marchandises étaient particulièrement des épices et l'on peut juger de la réputation de Montpellier, relativement à ce commerce, par le fabliau du *villain anier* dont Le Grand d'Aussi a donné un extrait dans son *Recueil de Fabliaux ou Contes du 12^e et 13^e siècles*.

La destruction du commerce maritime n'éteignit pas l'industrie des habitants de Montpellier et enfin elle reçut un nouvel accroissement sous le règne de Louis XIV, par la confection du port de Sète dont le voisinage rend les relations avec Montpellier très multipliées. Elles s'entretenaient et par la voie de terre et par celle du canal qui aboutit au Pont-Juvénal ou plus exactement au Port-Juvénal à un petit quart de lieue de Montpellier. Ce canal, formé par la rivière du Lez, et sur lequel on a pratiqué trois écluses, se joint à celui que les Etats de Languedoc firent construire à travers les étangs et par lequel on va à Sète et dans l'étang de Thau, d'où l'on peut passer dans le célèbre canal de jonction des deux mers (le canal de Languedoc) dont la branche qui se dirige vers la Méditerranée, a son embouchure dans le même étang. Le Canal du Lez fut commencé en 1675. L'entrepreneur en fut le président de Solas. Ses droits sur cet ouvrage passèrent par alliance dans la famille de Grave, dont ce canal a autrefois porté le nom.

Les vins et l'eau-de-vie produite par leur distillation étoient les principaux objets de l'industrie des commerçants de Montpellier.

Voici l'énumération des principaux objets de l'industrie des commerçants de Montpellier : les vins, principale récolte du pays et l'eau-de-vie produite par leur distillation. Ce commerce est très considérable lorsque la mer est libre, par l'exportation de ces deux boissons dans le nord de l'Europe.

Le *verd-de-gris*, objet de commerce pendant longtemps particulier à la seule ville de Montpellier, par le préjugé répandu que les caves de cette ville étaient seules propres à cette fabrication. Des essais suivis de succès ont fait tomber ce préjugé si utile aux habitants de Montpellier. On fabrique maintenant du *verd-de-gris* ou *verdet* dans presque tout le département de l'Hérault et même une partie des départements voisins. Cependant, ce commerce est toujours fort usité à Montpellier, comme les voyageurs pourront s'en apercevoir, par l'exposition, qu'ils verront dans divers lieux, des lames de cuivre qui servent à la fabrication du *verdet*.

Cette drogue, dont on se sert principalement dans les teintures et la peinture, se distribue dans l'intérieur de la France ou est exportée dans l'étranger.

On prépare à Montpellier, avec le *verd-de-gris* et le vinaigre distillé, une autre drogue, connue sous le nom de *verdet cristallisé*, *cristaux de vénus*, *acétate de cuivre*.

La crème de tartre est un sel employé dans la teinture comme mordant, mais sa grande consommation se fait dans le nord où on le fait servir sur les tables comme assaisonnement.

La fabrication de *crème de tartre*. Le tartre est une matière que dépose le vin sur la paroi des tonneaux. On le racle pour l'en détacher et par diverses préparations qu'on

lui fait subir, on produit ce sel connu sous le nom de *crème de tartre*. "Ce sel est employé dans la teinture comme mordant, mais sa grande consommation se fait dans le nord où on le fait servir sur les tables comme assaisonnement". Chaptal, élément de chimie.

La fabrication d'*huile de vitriol*, eaux-fortes et en général des produits chimiques dont on fait usage dans les arts ou dans la médecine.

La *tannerie* (...). On tanne les cuirs à Montpellier avec l'écorce de la racine du *quercus-coccifera*, petit chêne vert ordinaire qui croît abondamment dans les lieux incultes des environs de Montpellier. Ce tan a deux fois plus de vertu que l'écorce de *quercus-ilex*, le chêne vert ordinaire. On donne à Montpellier un nouvel apprêt à des peaux de veau chamossées à Grenoble et à Millau. C'est ce qu'on appelle des *peaux bronzées*, *veaux bronzés*.

Commerce de laines et fabrication de couvertures de laine. Ce commerce, très considérable en temps de paix est fort ancien à Montpellier. Dès l'an 1314, le consul de cette ville y attirèrent des ouvriers en laine, connus sous le nom de *parayres*. Les laines, objets de ce commerce, sont tirées pour la plupart du Levant.

On donne à Montpellier un nouvel apprêt à des peaux de veau chamossées à Grenoble et à Millau. C'est ce qu'on appelle des peaux bronzées, veaux bronzés.

Une partie de ces laines, après avoir été lavées dans la rivière du Lez, ensuite étendues pour les faire sécher dans des prés situés le long de cette rivière et appelés en patois *lous pras de lâna* (les prés de la laine), sont transportées aux foires de Pézenas, Montagnac ou Beaucaire ; une autre partie est manufacturée à Montpellier même, où l'on fait des couvertures d'un débit facile et lucratif.

Fabrique en coton. On y fabrique des mouchoirs et toiles en coton, ainsi que des siamoises. Ces manufactures ont été fort réduites par la révolution, ainsi que la teinture de coton qui se fait à Montpellier pour les manufactures de Rouen, Béarn et Cholet et pour laquelle on y cultive la plante appelée *garance*.

Fabrique en impression sur laine. Des étoffes, connues sous le nom de *flanellen*, sont le produit de cette fabrication.

Montpellier a de tout temps été renommé pour ses parfums.

Il y a à Montpellier quelques maisons qui font le commerce des mousselines et toiles peintes qu'elles tirent de la Suisse et de divers pays étrangers, pour les vendre aux foires de Toulouse, de Bordeaux, de Beaucaire et dans nos départements voisins ; il y en a d'autres qui se livrent au commerce de la droguerie et objets de teinture.

Commerces des Parfums. Montpellier a de tout temps été renommé pour ses parfums ; ils sont recherchés à Paris même, où l'industrie dans tous les arts est portée à un si haut degré. On ne sera pas surpris de l'ancienneté et des succès de ce commerce à Montpellier, si l'on considère que la situation de cette ville, sous un climat chaud et dans un terrain sec, rend ses environs fertiles en herbes odoriférantes et y donne en général aux plantes plus d'esprit. Aussi, les présents offerts par cette ville à divers princes et autres personnes considérables, lors de leur passage à Montpellier, ont-ils presque toujours consisté en parfums. Lorsque Charles IX vint à Montpellier en 1564, il alla visiter la boutique d'un célèbre parfumeur de ce temps-là, nommé Jacques de Farges et y accepta une collation que ce dernier lui offrit.

